

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°36-2021-163

PUBLIÉ LE 30 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques / Direction Départementale des Finances Publiques

36-2022-01-01-00001 - Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (1
page) Page 3

Direction Départementale des Territoires / Direction

36-2021-12-24-00003 - Arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques
concernant l'autorisation de réaliser des travaux d'aménagement d'une
piste cyclable et son exploitation avec la mise en place de passerelles sur la
rivière INDRE Communes de Châteauroux et Déols (22 pages) Page 5

Indriance-Centre Hospitalier Châteauroux / Indriance-Centre Hospitalier Châteauroux

36-2021-12-01-00003 - Décision de délégation de signature (fonction achat
mutualisée sur le GHT 36) de Mme Perreau (4 pages) Page 28

Préfecture de l'Indre / Direction des Services du Cabinet

36-2021-12-28-00001 - 211228-arrete rave party (4 pages) Page 33

36-2021-12-28-00002 - 211228-arrete transport sono (3 pages) Page 38

36-2021-12-27-00001 - Arrêté accordant la médaille d'honneur du travail
promotion du 1er janvier 2022 (27 pages) Page 42

36-2021-12-28-00003 - Arrêté accordant la médaille d'honneur régionale,
départementale et communale - promotion du 1er janvier 2022 (21 pages) Page 70

Direction Départementale des Finances
Publiques

36-2022-01-01-00001

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des Finances publiques de l'INDRE

La directrice départementale des Finances publiques

10 rue Albert 1er
36019 CHATEAUROUX cédex

Téléphone : 02 54 60 34 34
ddfip36@dgfip.finances.gouv.fr

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Prénom - Nom	Responsables des services
Mme Isabelle SOUGY	Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Châteauroux
M. Thierry CHABRIER	Service départemental des impôts fonciers
Mme Sylvie COUDRIER	Pôle de recouvrement spécialisé de Châteauroux
Mme Catherine ROYER	Pôle unifié de contrôle de Châteauroux
Mme Anne LAURES	Service des impôts des entreprises de l'Indre
M. Jean-Christophe SIRIEIX	Service des impôts des particuliers de Châteauroux Nord Indre
M. Didier TOURNOIS	Service des impôts des particuliers d'Argenton-sur-Creuse
Mme Françoise MENARD	Service des impôts des particuliers de La Châtre
M. Pascal MOINARD	Service des impôts des particuliers de Le Blanc

Châteauroux, le 1^{er} janvier 2022

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de l'Indre


Maryvonne DESBOIS

Direction Départementale des Territoires

36-2021-12-24-00003

Arrêté préfectoral portant prescriptions
spécifiques concernant l'autorisation de réaliser
des travaux d'aménagement d'une piste cyclable
et son exploitation avec la mise en place de
passerelles sur la rivière INDRE Communes de
Châteauroux et Déols

ARRÊTE PRÉFECTORAL n° **du**
**Portant prescriptions spécifiques concernant l'autorisation de réaliser des
travaux d'aménagement d'une piste cyclable et son exploitation avec la mise en
place de Passerelles sur la rivière INDRE**
Communes de Châteauroux et Déols

LE PRÉFET DE L'INDRE,

Vu la Directive Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 211-1, L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 à R. 214-56 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs du Préfet, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 2.1.5.0. (2°) de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 13 février 2002 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.3.0. de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne approuvé par arrêté le 18 novembre 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°36-2021-09-01-00008 du 2 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Rik Vandererven, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre ;

Vu l'arrêté n°36-2021-09-15-00001 du 15 septembre 2021, signé par Monsieur Rik Vandererven, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction Départementale des Territoires de l'Indre ;

Vu la déclaration au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement, déposée le 8 octobre 2021, par M. Gil AVEROUS, Président de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, enregistrée sous le n° 36-2021-00100 et relative aux travaux d'aménagement d'une piste cyclable avec la mise en place de cinq (5) passerelles en parallèle de l'ancienne RD 950, sur la rivière INDRE ;

Vu l'avis du pétitionnaire M. Gil AVEROUS, Président de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, concernant ce projet d'arrêté fixant des prescriptions particulières aux travaux d'aménagement d'une piste cyclable traversant la rivière Indre et son exploitation transmis le 10 décembre 2021 ;

Considérant que les travaux de réalisation de la piste cyclable est prévu le long du cours d'eau « Indre » et que ce dernier fait partie de la masse d'eau n° FRGR0350b « L'Indre depuis Ardentes jusqu'à Niherne » dont l'objectif de bon état global est fixé à l'échéance 2021 ;

Considérant que la protection du cours d'eau « INDRE » nécessite de fixer des prescriptions particulières ;

Considérant le PPRI (le Plan de Prévention du Risque Inondation) de l'Indre dont la révision a été approuvée le 9 mai 2016 et que le projet se situe en zone A3 (Aléa Fort) ;

Considérant que les travaux dans un cours d'eau et/ou à proximité représentent une perturbation de la reproduction de la faune inféodée au milieu aquatique et un risque de pollution ;

Considérant la nécessité d'un arrêté de prescriptions particulières concernant les travaux de réalisation de la piste cyclable et son exploitation ;

Considérant la nécessité de la mise en place d'une voie de liaison douce entre Châteauroux et Déols, à travers l'installation d'une piste cyclable ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Indre ;

ARRÊTE

TITRE 1 : OBJET DE L'ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Objet de la déclaration

La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, dont le siège est situé à l'Hôtel de Ville, Place de la République – 36 012 Châteauroux, représentée par son président, en qualité de maître d'ouvrage opérationnel du projet, ci-après désigné « le bénéficiaire », est autorisée en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement sous réserve des prescriptions énoncées aux articles suivants, à réaliser et exploiter :

Une piste cyclable le long de l'ancienne RD 950 et traversant la rivière INDRE, entre le rond-point Maxime Doucet (Châteauroux) et l'échangeur de la rocade Est (Déols)

dans les conditions de la réglementation en vigueur conformément aux éléments techniques figurant dans le dossier de déclaration en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent arrêté.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à l'aménagement en résultant, à l'exercice des activités ou à leur voisinage et entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration doit être portée, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration.

Le bénéficiaire doit respecter les prescriptions générales définies dans les arrêtés ministériels de prescriptions générales visés ci-dessous. Le présent arrêté précise et complète ces prescriptions générales par les prescriptions spécifiques à la rivière Indre.

Les installations, travaux, ouvrages et activités constitutifs à la réalisation du projet rentrent dans la nomenclature des opérations soumises à la déclaration au titre de l'article R.214-3 du code l'environnement. Les rubriques définies à l'article R.214-1 du code de l'environnement et concernées par cette opération sont les suivantes :

Rubrique	Intitulé	Régime	Arrêté de prescriptions générales correspondant
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la superficie totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 2° Supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha	Déclaration	21 novembre 2017
3.1.3.0	Installations ou ouvrages ayant un impact sensible sur la luminosité nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique dans un cours d'eau : 2° sur une longueur supérieure ou égale à 10 m et inférieur à 100 m	Déclaration	13 février 2002

Article 2 : Caractéristiques des installations, ouvrages et travaux projetés

2-1 Description de l'opération projetée :

L'itinéraire aménagé a une longueur d'environ **950 m**. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules type quads par l'installation de bornes en bois avec réflecteurs aux extrémités de chaque tronçon. Ils seront démontables pour les véhicules de service.

Sur l'ensemble du tracé, il est distingué 5 tronçons dont la projection des travaux est la suivante :

– Tronçon n°1 :

Il fait la jonction avec la piste existante, venant de Châteauroux.

La piste cyclable sera distante de la chaussée de 50 cm et séparée de celle-ci par un îlot en béton de hauteur 18 cm et de largeur 50 cm. Il est profilé de manière à ne pas être un point dangereux en cas de contact avec les pneus des vélos mais aussi des véhicules. Positionné en bord de chaussée afin d'inciter les véhicules à ne pas accélérer, il sera équipé de réflecteurs pour une meilleure détection la nuit.

– Tronçon n°2 :

Il commence à partir de la première passerelle côté Châteauroux.

Afin d'asseoir la piste cyclable, des remblais en rive seront nécessaires sur le début du tronçon, entre les deux premières passerelles et dans le virage qui suit. Afin de limiter les emprises du remblai, ces derniers seront réalisés par enrochement. Une clôture bordera le haut des talus pour protéger les cyclistes de chute accidentelle.

L'objectif sera de conserver au maximum les haies existantes. Lorsque cela ne sera pas possible techniquement, des haies plantées de végétaux labellisés "végétal local" seront rajoutées (La liste des espèces à réimplanter sera fournie à la DDT de l'Indre). La piste sera séparée de la chaussée au moyen d'une glissière bois. La glissière éloignée de 50 cm du bord de chaussée sera installée pour avoir une zone de sécurité et éviter les frottements. L'accotement sous la glissière, d'une largeur de 1 m, sera en grave naturelle pour absorber les eaux de ruissellement de la route. La glissière bois sera équipée d'une rehausse main courante côté piste cyclable.

Entre les 2 passerelles, la présence d'une haie dense, assez riche structurée est conservée au maximum. Afin de compenser la suppression du fossé d'alimentation de la zone humide de type cariçaie située sous la 2^e passerelle, une noue de 30 cm (permettant de conserver un sol humide fonctionnel) sera mise en place de l'autre côté de la haie.

Un fossé au bord de la piste cyclable permettra de gérer le surplus d'eaux de ruissellement et de les diriger vers la zone humide.

– Tronçon n°3 :

Après le franchissement du pont SNCF se situe un virage très prononcé et sécurisé par une glissière béton type GBA.

Il faut passer à l'arrière de cette GBA côté champ, ce qui sécurisera naturellement les cyclistes.

Une haie fournie se trouve à l'arrière de la GBA. Afin de limiter l'impact sur la zone humide et le PPRI, la piste a été accolée au remblai actuel. La haie, bien que fournie, possède une faible richesse floristique et une stratification intéressante. Il a été projeté de la supprimer et de la compenser en replantant une haie double avec des espèces locales et non horticoles pour un maximum de diversité.

Le fossé existant sera décalé en bord de piste. Ce-dernier n'excédera pas 30 cm afin de conserver un sol de zone humide fonctionnelle.

– Tronçon n°4 :

Afin de limiter les emprises du remblai, il sera réalisé par enrochement. Une clôture bordera le haut des talus pour protéger les cyclistes d'une chute accidentelle. L'objectif sera de conserver au maximum les haies existantes. Lorsque cela ne sera pas possible techniquement, des haies plantées de végétaux labellisés "végétal local" seront installées.

La piste sera séparée de la chaussée au moyen d'une glissière bois. La glissière sera éloignée de 50 cm du bord de chaussée pour avoir une zone de sécurité et éviter les frottements. L'accotement sous la glissière, d'une largeur de 1 m, sera en grave naturelle pour absorber les eaux de ruissellement de la route. La glissière bois sera équipée d'une rehausse main courante côté piste cyclable.

Une noue, peu profonde, pour gérer les surplus d'eaux de ruissellement sera mise en place en bord de piste. Cette-dernière n'excédera pas 30 cm afin de conserver un sol de zone humide fonctionnelle.

– Tronçon n°5 :

Ce dernier tronçon permet le raccordement avec les infrastructures existantes. La piste est parallèle à la route avec un îlot séparateur suivant le même profil que sur le tronçon n°1.

Des interruptions régulières de l'îlot permettront l'évacuation des eaux de ruissellement vers le fossé créé, situé le long de la piste. La jonction avec les bandes cyclables existantes se fera :

- par insertion naturelle depuis la piste bidirectionnelle pour ceux allant vers le giratoire Rocade Est ;
- avec une traversée sécurisée avec îlot refuge pour ceux venants du giratoire Rocade Est.

2-2 Aménagements prévus pour les eaux pluviales :

De manière générale, la gestion des eaux pluviales se fera à l'aide de noues ou fossés peu profonds (le suivi des noues se fera sur un pas de temps de 5 ans). La présence de la nappe à faible profondeur ne permet pas de mettre en place de système complexe. Seule la solution de noue permet de ralentir les eaux. Le dimensionnement a été réalisé avec un débit de fuite régulé théorique de 0,5 l/s.

Les caractéristiques des aménagements pour le pluvial sont les suivantes :

Tronçon n°1 du secteurs AA' et BB'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Réseau enterré – diam. 315 mm
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Coordonnées du rejet en Lambert 93	X : 602 688,34 m Y : 6 636 444,77 m
Milieu récepteur	L'Indre

Tronçon n°2 du secteur CC'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Noue
Capacité utile minimum (en m ³)	18 m ³
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Linéaire de noue (en m)	75 m ²
Profondeur (en m)	Environ 0,30 m
Volume disponible (en m ³)	Environ 27 m ³
Coordonnées du rejet en Lambert 93	X : 602 777,10 Y : 6 636 434,18
Milieu récepteur	L'Indre

Tronçon n°3 du secteur DD'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Fossé
Capacité utile minimum (en m ³)	17 m ³
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Linéaire de fossé (en m)	96 m ²
Profondeur (en m)	Environ 0,50 m
Volume disponible (en m ³)	Environ 43 m ³
Coordonnées du rejet en Lambert 93	X : 602 787,97 Y : 6 636 434,93
Milieu récepteur	L'Indre

Tronçon n°3 du secteur FF'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Ecoulement diffuse vers la plaine alluviale
Capacité utile minimum (en m ³)	-
Débit de fuite (en l/s)	-
Coordonnées du rejet <i>en Lambert 93</i>	X : 602 898,93 Y : 6 636 344,28
Milieu récepteur	<i>L'Indre</i>

Tronçon n°3 du secteur GG'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Noue
Capacité utile minimum (en m ³)	12 m ³
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Linéaire de noue (en m)	65 m ²
Profondeur (en m)	Environ 0,30 m
Volume disponible (en m ³)	Environ 46 m ³
Coordonnées du rejet <i>en Lambert 93</i>	X : 602 925,21 Y : 6 636 318,59
Milieu récepteur	<i>L'Indre</i>

Tronçon n°4 du secteur HH'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Noue
Capacité utile minimum (en m ³)	23 m ³
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Linéaire de noue (en m)	85 m ²
Profondeur (en m)	Environ 0,30 m
Volume disponible (en m ³)	Environ 60 m ³
Coordonnées du rejet <i>en Lambert 93</i>	X : 603 096,59 Y : 6 636 328,65
Milieu récepteur	<i>L'Indre</i>

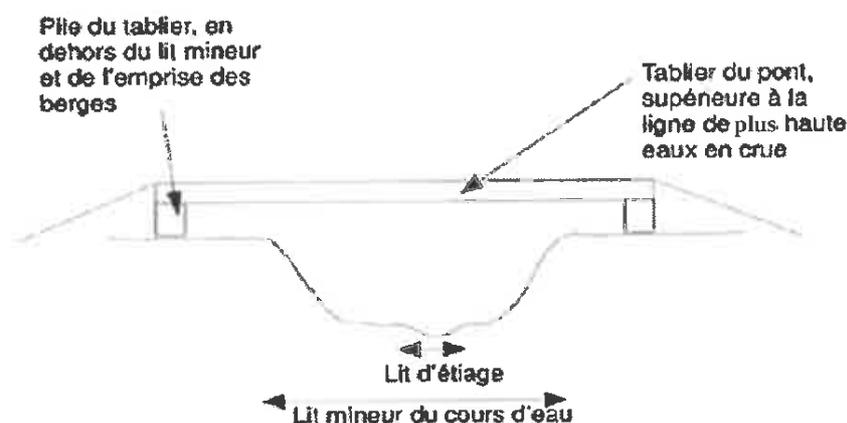
Tronçon n°4 du secteur II'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Noue
Capacité utile minimum (en m ³)	27 m ³
Débit de fuite (en l/s)	0,5 l/s
Linéaire de noue (en m)	65 m ²
Profondeur (en m)	Environ 0,30 m
Volume disponible (en m ³)	Environ 46 m ³
Coordonnées du rejet <i>en Lambert 93</i>	X : 603 173,99 Y : 6 636 357,56
Milieu récepteur	<i>L'Indre</i>

Tronçon n°5 du secteur JJ'	
Occupation du sol	Voiries, Piste cyclable, espaces verts, grave
Type d'ouvrage	Infiltration diffuse
Débit de fuite (en l/s)	-
Coordonnées du rejet en Lambert 93	X : 603 186,67 Y : 6 636 368,01
Milieu récepteur	L Indre

2-3 Aménagements des passerelles :

Le projet prévoit la construction de 5 passerelles sur des bras de la rivière Indre.

Ces ouvrages devront être construits sur le principe suivant :



La hauteur du tablier de pont sera identique à celle des ponts actuels pour obtenir une section et un débit au moins équivalent que les ponts actuels.

Les 5 passerelles, d'est en ouest, ont les caractéristiques suivantes :

Passerelle n° 5 : Les piles du tablier seront positionnées en retrait de 3,5 à 4 m par rapport aux berges. Le tablier sera à une altitude de 146,873 à 147,028 m NGF.

Passerelle n°4 : Les piles du tablier seront positionnées en retrait de 3,5 à 4 m par rapport aux berges. Le tablier sera à une altitude de 146,573 à 146,699 m NGF.

Passerelle n°3 : Les piles du tablier seront positionnées en retrait de 3 à 3,5 m par rapport aux berges. Le tablier sera à une altitude de 147,143 à 147,309 m NGF.

Passerelle n°2 : Les piles du tablier seront positionnées en retrait de 1,8 à 4,6 m par rapport aux berges. Le tablier sera à une altitude de 146,733 à 146,859 m NGF.

Passerelle n°1 : Les piles du tablier seront positionnées en retrait de 2 à 4,3 m par rapport aux berges. Le tablier sera à une altitude de 147,313 à 147,594 m NGF.

TITRE 2 : PRESCRIPTIONS

Article 3 : Prescriptions spécifiques

3-1 Information préalable :

Le pétitionnaire s'assurera de l'accord des propriétaires en bordure de la future piste cyclable.

Au moins deux (2) mois avant le début des travaux, le bénéficiaire communique au service chargé de la police de l'eau (DDT 36) :

- Les dates de début et fin prévisionnelle du chantier ;
- Le nom de la ou des entreprises retenues pour l'exécution des travaux ;
- Le nom de la personne retenue pour réaliser la mission d'écologie pour le suivi de la phase de travaux et celle retenue pour le diagnostic de suivi après travaux si différente, en application respectivement des articles 3.2 et 6 du présent arrêté ;
- La localisation des emplacements des installations de chantier ;
- Les dispositions prises pour filtrer les eaux de ruissellement pendant la phase de travaux en application de l'article 3.2 du présent arrêté.

3-2 Dispositions en phase travaux :

Il sera privilégié une phase travaux en période hivernale (d'octobre à décembre).

Toutes les mesures conservatoires sont prises pour limiter l'impact des travaux sur le milieu aquatique.

Les installations de chantier et les aires de stockage temporaires doivent être implantées hors de zones sensibles identifiées au préalable, qui comprend la zone d'expansion des crues, les milieux de zones humides, les axes préférentiels d'écoulement ou de zones d'accumulation des eaux de ruissellement.

La circulation des engins et l'emplacement des zones de stockage de matériels doivent éviter le tassement du sol aux endroits de l'accotement de la voie prévus pour l'infiltration des eaux de ruissellement.

Durant la réalisation des travaux, les mesures de précaution suivantes doivent être prises par l'entreprise responsable des travaux :

- Les engins de chantier doivent être conformes à la réglementation, et leur réparation et entretien ne doivent pas se faire sur le site afin d'éviter toute fuite d'huiles ou d'hydrocarbures ;
- Les éventuels réservoirs d'hydrocarbures et de tout autre produit, susceptibles de provoquer une pollution des eaux ou du sol, présents sur le site pour la durée des travaux, doivent être placés sur des bacs de rétention spécialement aménagés ;
- Les réapprovisionnements en hydrocarbures et le lavage des engins nécessaires aux travaux doivent se faire sur des aires étanches et aménagées à cet effet pour permettre la collecte et le traitement des effluents produits ;
- La mise en place de dispositifs provisoires d'assainissement des eaux usées d'origine domestique et leur entretien tout au long du chantier ;
- La mise en place de tous dispositifs de collecte et d'évacuation pour éviter la pollution pendant les travaux (confinement des eaux de ruissellement des aires de stockage, rejets dirigés vers les ouvrages de rétention provisoires permettant la décantation et la filtration des eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu

récepteur, mise à disposition de kits anti-pollution, mise en place de barrage flottant) ;

– Des dispositifs de filtration des eaux de ruissellement sont mis en place lors de la phase de travaux pour fixer les matières en suspension afin d'éviter le colmatage de réseaux de drains et collecte ou le départ vers les eaux de surface ;

Sans porter préjudice aux dispositions d'autres réglementations relatives à la protection des milieux naturels, le bénéficiaire met en œuvre les mesures prévues dans l'étude d'évaluation des incidences contenue dans le dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, concernant notamment les incidences sur la flore, la faune et leurs habitats présents sur le site.

La présence d'espèces remarquables devra être vérifiée. Cela passera par des visites terrains.

Une personne qualifiée d'expert écologue est missionnée et chargée de coordonner les interventions des diverses entreprises sur les aspects environnementaux pour mettre en œuvre les mesures prévues dans le dossier de déclaration et faire respecter les prescriptions du présent arrêté relative à la phase de réalisation du projet. Si elle présente les qualifications requises, cette mission peut être réalisée par le coordinateur environnemental. Il sera aussi précisé les espèces exotiques observées.

En complément des dispositions prévues, les mesures conservatoires suivantes en faveur de la préservation des milieux naturels sont mises en œuvre :

– le cheminement des engins doit se limiter à l'emprise des zones de travaux en respectant les zones qui seront matérialisées par l'expert écologue chargée du suivi environnemental du chantier pour défendre l'accès aux engins et aux personnels des entreprises de travaux ;

– la période de commencement des travaux de déboisement et d'élagage doit se faire en dehors de la période sensible de mars à fin juillet ;

– l'aménagement de protections spécifiques pour limiter le déplacement des batraciens et la ponte de leur œuf vers les zones de travaux ;

– les plantations prévues pour l'aménagement des espaces verts doivent utiliser de préférence des essences régionales indigènes à partir des individus des espèces présentes localement ;

– les travaux de terrassement doivent avoir lieu de préférence en période de basses eaux de la nappe superficielle après le mois d'août et hors périodes de précipitations abondantes.

L'enlèvement des plants d'espèces végétales envahissantes exogènes identifiées sur le site est à s'effectuer par une entreprise spécialisée en prenant les précautions nécessaires pour ne pas disperser les débris de végétaux dans le milieu naturel. Les produits de coupes ou de terre végétales sont évacués hors du site pour y être incinérés ou enfouis vers un centre autorisé prévu à cet effet. Le nettoyage des engins de chantier doit veiller également à ne pas disperser les débris de végétaux des plants enlevés.

3-3 Dispositions en période de crues :

Le bénéficiaire s'informe pendant toute la durée des travaux de la situation de vigilance de crue, à partir des bulletins d'information et les données disponibles sur le site Internet : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

L'organisation du chantier prend en compte le risque d'inondation par débordement et prévoit que le matériel et les installations susceptibles de faire obstacle à l'écoulement des eaux dans le lit majeur de la rivière INDRE sont démontés et transportés hors de la zone inondable dans un délai de 24 heures en cas d'annonce du passage du niveau de vigilance jaune à orange pour le tronçon concerné.

3-4 Dispositions relatives à l'achèvement des travaux :

À la fin des travaux, les sites des installations de chantier et des aires de stockage sont nettoyés de tous les déchets provenant des travaux et sont restitués en parfait état de propreté.

Le bénéficiaire est tenu de consigner dans un tableau de bord la nature et la quantité des matériaux extraits lors des travaux de terrassement nécessaires à l'aménagement, qui ont fait l'objet d'un tri préalable avant un réemploi ou ont nécessité une évacuation vers un centre de stockage et de traitement prévu à cet effet. Le document est à transmettre au service en charge de la police de l'eau (DDT 36) avec les preuves de livraison vers les centres dédiés dans le mois qui suit la fin des travaux de terrassement de l'aménagement.

Le bénéficiaire adresse dans les deux (2) mois qui suivent la fin des travaux au service chargé de la police de l'eau (DDT 36) un compte rendu des travaux qu'il établit au fur et à mesure de l'avancement de ceux-ci, dans lequel il fournit :

- le récolement des ouvrages effectivement réalisés, les mesures qu'il a prises pour respecter les prescriptions du présent arrêté et les consignes données par la personne chargée de la mission d'écologue pour le suivi du chantier,
- le bilan comparatif des surfaces et volumes effectivement soustraits et rendus disponibles à l'expansion des crues pour les installations définitives tel que prévu à l'article 5 du présent arrêté.

3-5 Dispositions de surveillance et l'entretien des installations de gestion des eaux pluviales :

L'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales réalisé dans le cadre de l'opération déclarée est à la charge du maître d'ouvrage responsable ou du bénéficiaire, qui pourra déléguer cette mission en veillant à en avertir le service en charge de la police de l'eau (DDT 36).

Les opérations de surveillance et d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales doivent faire l'objet de la tenue d'un registre d'enregistrement dans lequel figurent les visites de contrôles, les observations constatées, les quantités et la destination des produits évacués et la programmation des opérations des travaux d'entretien ou de réparation.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales doivent être inspectés au moins deux fois par an ou après chaque événement pluvieux important afin de vérifier le bon fonctionnement des écoulements. Si nécessaire, ils doivent être réhabilités ou remplacés pour éviter des désordres hydrauliques.

3-6 Entretien des espaces végétalisés :

L'emploi de produits désherbants chimiques et de produits phytosanitaires est proscrit. Les travaux d'entretien des espaces verts sont réalisés préférentiellement par désherbage thermique ou mécanique.

Dans le cas de développement d'espèces végétales envahissantes exogènes dans les espaces végétalisés, le gestionnaire des ouvrages doit prendre sans délai les mesures pour éradiquer les plants en prenant soin de ne pas disperser les débris de végétaux dans le milieu naturel.

Article 4 : Moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident

Un document explicatif de l'action à tenir en cas de pollution accidentelle est réalisé par le maître d'ouvrage de l'opération de travaux. Il présente le plan d'intervention et le matériel à utiliser pour contenir l'effluent de la pollution.

En cas de pollution accidentelle, le bénéficiaire doit sans délai isoler la pollution du réseau de collecte et contenir la pollution dans l'heure qui suit l'accident. Les eaux polluées sont pompées et dirigées vers un centre de traitement agréé dans un délai de 24 à 48 heures maximum.

En cas de pollution accidentelle sur ou dans le sol, les matériaux souillés sont enlevés et évacués dans les 48 heures qui suivent l'événement vers un centre de traitement agréé par une entreprise spécialisée.

En cas de pollution accidentelle dans les fossés ou sur le sol, susceptible d'atteindre les eaux de surface ou les eaux souterraines, le bénéficiaire alerte les secours pour contenir la pollution et prévenir le maire de la commune concernée, les services en charge de la police de l'eau (DDT 36 et service départemental de l'Office Français pour la Biodiversité concernée) et la délégation départementale de l'agence régionale de santé.

Suite à l'incident ou à l'accident, le bénéficiaire transmet dans un délai de huit (8) jours au service en charge de la police de l'eau (DDT 36) un rapport de l'incident ou de l'accident mentionnant :

- les causes et les circonstances de l'incident ou de l'accident,
- une description des mesures prises pour limiter son impact,
- les dispositions prises pour éviter son renouvellement,
- une estimation des impacts sur l'environnement naturel et humain de l'incident ou de l'accident.

Article 5 : Mesures correctives et compensatoires vis-à-vis de la zone inondable

Le bénéficiaire fournit au service en charge de la police de l'eau (DDT 36), dans un délai de six (6) mois à l'issue de la réalisation des installations, ouvrages, travaux ou activités déclarées, la topographie définitive du terrain sous forme d'un plan et de profils en travers à partir des relevés topographiques (rattaché au Nivellement Général de la France normal) au moment du récolement des travaux réalisés et dresse le bilan comparatif avec le relevé effectué avant la réalisation des travaux des surfaces et volumes rendus disponibles à l'expansion des crues par rapport aux valeurs mentionnées au premier alinéa du présent article.

Le bénéficiaire reste responsable du devenir des matériaux en déblais excédentaires et indique au service en charge de la police de l'eau (DDT 36) les volumes concernés, la destination précise des matériaux évacués en dehors du lit majeur de la rivière Indre et les éventuelles filières de traitement envisagées.

Article 6 : Mesure compensatoire vis-à-vis des zones humides

825 m² de zones humides seront détruites lors de l'opération.

Au moment de la conception des mesures d'évitement seront mis en œuvre pour limiter l'emprise sur les zones humides non impactées.

La mise en place de noues dans le bas de la pente permettront la conservation de la cariçaie et développera une végétation de type zone humide propice à la biodiversité.

TITRE 3 : DISPOSITIONS GENERALES

Article 7 : Durée de l'acte administratif

La présente déclaration cessera de plein droit, si la réalisation des installations, ouvrages, travaux ou activités prévus n'est pas suivie d'un début d'exécution dans un délai de trois (3) ans à compter de la date de notification du présent arrêté. Dans le cas d'un démarrage de l'exécution au-delà de ce délai, une nouvelle déclaration doit être formulée dans les mêmes conditions que celle initiale.

La validité des prescriptions spécifiques est permanente pour toute la période de réalisation et d'exploitation des installations, ouvrages, travaux et activités dans la configuration décrite dans le dossier de déclaration.

Article 8 : Déclaration des incidents ou accidents

Conformément à l'article L.211-5 du code de l'environnement, le bénéficiaire est tenu de déclarer, dès qu'il en a connaissance, au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet du présent arrêté de prescriptions spécifiques qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures que pourra prescrire le préfet, le bénéficiaire devra prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ces conséquences et y remédier.

Le bénéficiaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 9 : Dispositions diverses

Toute modification du dispositif de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de déclaration doit faire l'objet d'une information préalable au préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration.

Conformément à l'article R.214-47 du code de l'environnement, le préfet peut décider que la remise en service de l'ouvrage, d'une installation ou d'un aménagement, momentanément hors d'usage pour une raison accidentelle, est subordonnée à une nouvelle autorisation ou déclaration, si la remise en service entraîne des modifications de l'ouvrage, de l'installation, de l'aménagement ou des modifications de son fonctionnement ou de son exploitation, ou si l'accident est révélateur de risques insuffisamment pris en compte initialement.

Article 10 : Accès aux installations

Les agents chargés de la police de l'eau et des milieux aquatiques auront libre accès aux installations, ouvrages, travaux ou activités déclarés, dans les conditions fixées par le code de l'environnement.

Ils pourront demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

Article 11 : Infractions et sanctions

Le non-respect des prescriptions du présent arrêté est susceptible de sanctions prévues aux articles L.171-8 et R.216-12 du code de l'environnement.

Article 12 : Voies et délais de recours

Conformément à l'article L 214-10 du code de l'environnement, les décisions prises en application des articles L 214-1 à L 214-6 et L 214-8 peuvent être déférées au tribunal administratif de LIMOGES dans les conditions prévues aux articles L 514-6 et R 514-3-1 :

- par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de leur notification,
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leur groupement, dans un délai de quatre mois à compter de leur publication ou de leur affichage. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.
- le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 13 : Publicité et information des tiers

Cet acte sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Une copie de cet arrêté sera transmise aux mairies de CHATEAUROUX et DEOLS pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Ces informations seront mises à disposition du public sur le site internet de la préfecture de l'Indre pendant une durée d'au moins 6 mois.

Article 14 : Exécution

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Indre, le Directeur Départemental des Territoires de l'Indre chargé de la police de l'eau du département, l'Office Français de la Biodiversité et le président de CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Directeur Départemental
des Territoires

Rik VANDERERVEN

Pièces jointes :

Annexe : Plans projetés des travaux

CHÂTEAUX & DÉOLS

Aménagement d'une piste cyclable entre le Rond-Point
Maxime DOUCET (Bilray) et l'échangeur de la Rocade Est

Maître d'Ouvrage

Châteauroux Métropole
Hôtel de Ville
CS 80509
36012 CHÂTEAUX CEDEX

Tel : 02 54 08 33 00
e.mail : communication@chateauroux-metropole.fr

Maître d'Oeuvre

Bureau d'Études DB

102, avenue d'Ucclefontaine
36 250 • SAINT MAUR
Tel : 02 54 25 25 15
E-mail : info@db-études.fr



PA PLAN D'AMENAGEMENT

Plan 2/3

Echelle :	Date :	Etabli par :
1/200	01/06/2020	
Indice	Date	Objet
1	16/06/21	Ajouts emprise à acquérir + surtaccs remblaiement en zone humide

Entrées trottoir - Piste cyclable - accès riverain
Passerelle sur berge - Passerelle
Entrée trottoir - Trottoir
Grave colorée
Béton
Enrochement
Mât de séparation voies / piste cyclable
Espaces engazonnés
Marquage au sol
Marquage au sol
Calle ponctuelle
Bordure caisson de type T2
Rampant béton bordure de type T2
Caisseau zébré de type CS1
Bordure béton de type T2
Bordure béton de type P1
Talus colorés
Talus en enrochement
Talus engazonné
Base double caniveaux
Fosse double
Poutrelle bois
Poutrelle bois collectant
Caisseau en béton avec main courante
Garde-corps bois
Clôture
Accès riverain
Point matérialisant le limite à acquérir
Point matérialisant le limite à acquérir / alignement à définir par le géomètre)
Emprise surtacc remblaiement en zone humide

Caractéristiques Eau Pluviale
Regard de visite
Regard de visite manivelle enrobé
Grille
Caille avaletoit
Apo drain
Faisceau de sécurité

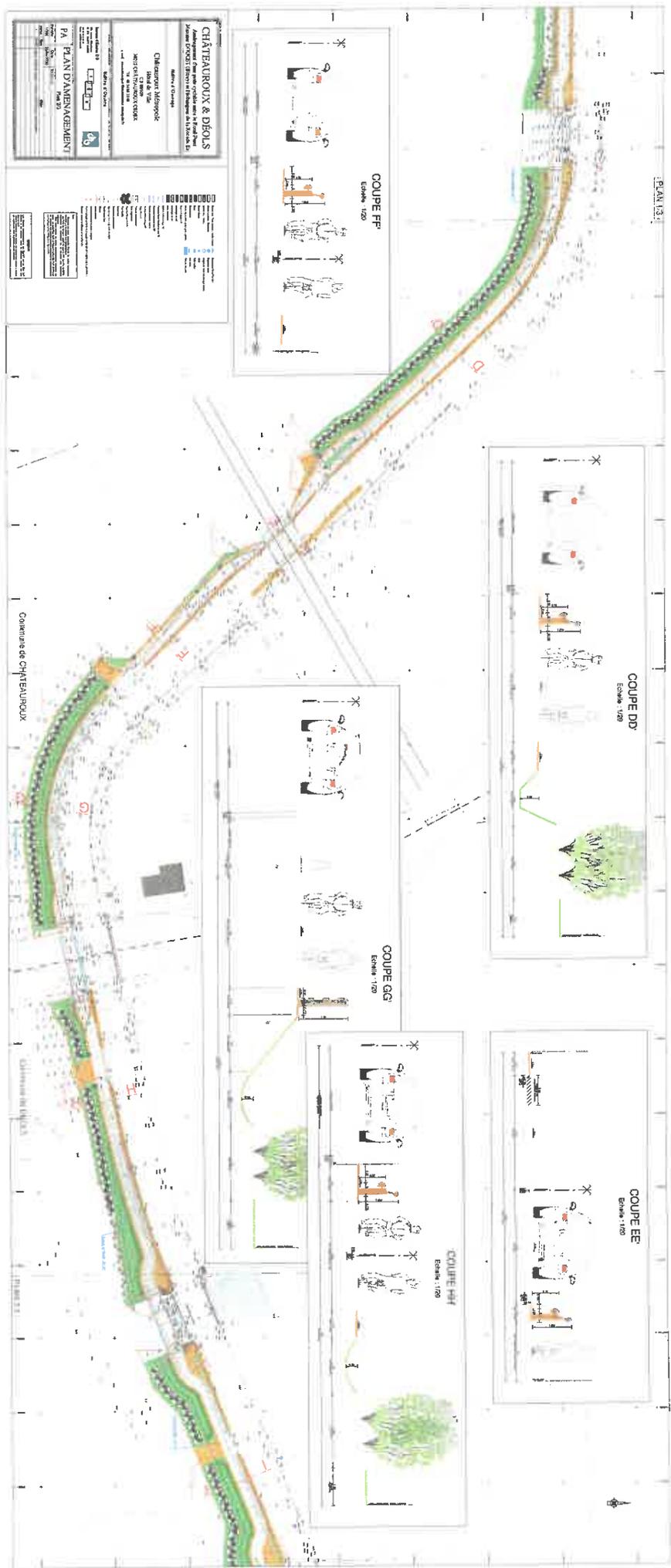
Notes :

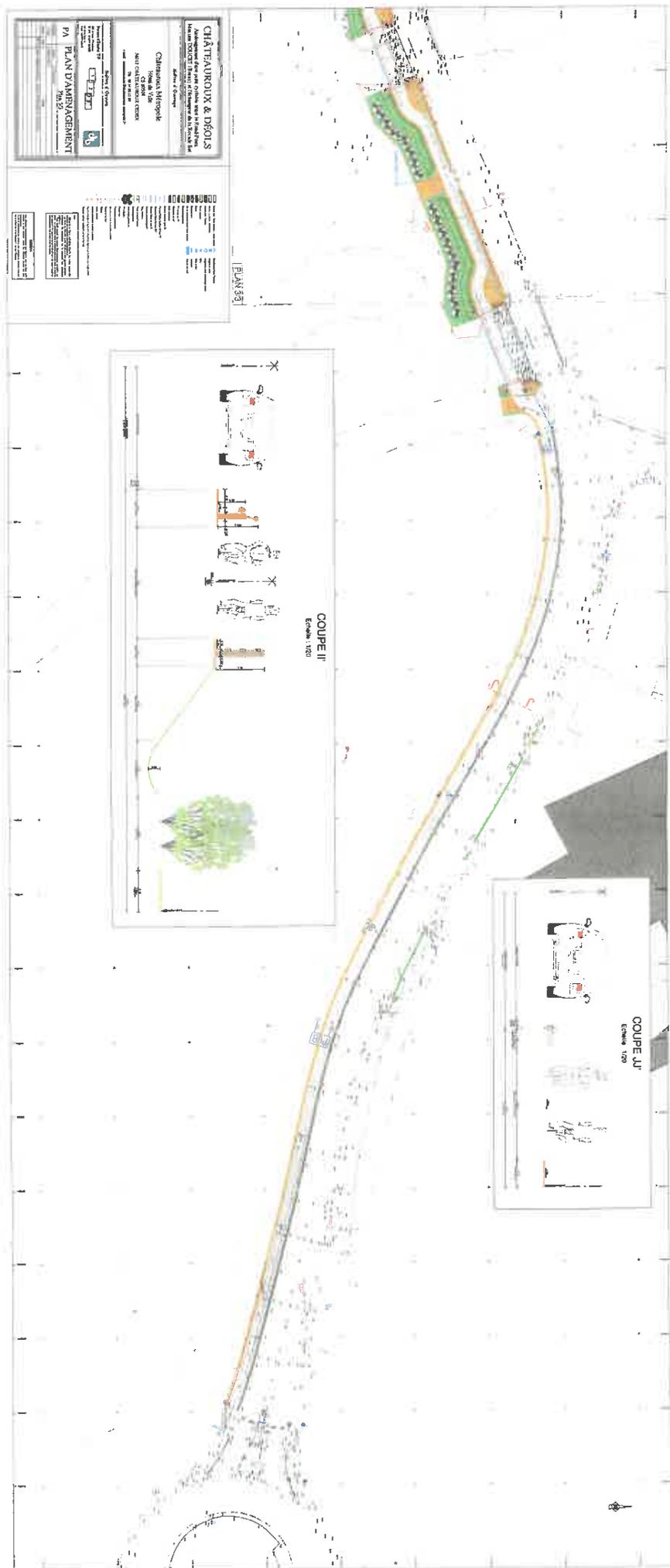
- Éléments en béton colorés d'après les limites cadastrales reprises sur le présent avis topographique.
- La limite du domaine public ne pourra être garantie qu'après procédures de délimitation de la propriété des particuliers publiques.
- Plan établi avant les signes d'apparences cotés sur place. La superficie réelle et l'implantation des murs en clôture ne pourront être garantis qu'après procédure de reconnaissance/consolidation des limites avec les voisins.

IMPORTANT

Les réseaux concessionnaires qui figurent sur ce plan sont donnés à titre indicatif, selon les éléments fournis par leur gestionnaire.
Avant la réalisation des travaux, les entreprises doivent s'assurer de la présence et de la position de ces réseaux.







Indriance-Centre Hospitalier Châteauroux

36-2021-12-01-00003

Décision de délégation de signature (fonction achat mutualisée sur le GHT 36) de Mme Perreau

**DECISION DELEGATION DE SIGNATURE
FONCTION ACHAT DU GROUPEMENT HOSPITALIER
DE TERRITOIRE DE L'INDRE
N° 2021/32**

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles D. 6143-33, D. 6143-34, D. 6143-35 et L. 6143-7 ;
- Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article (1°, 2° 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019, relative à la transformation du système de santé ;
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- Vu la convention de direction commune du 1^{er} novembre 2020 entre les centres hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, LA CHATRE, les E.H.P.A.D. d'ARGENTON-SUR-CREUSE et de SAINT GAULTIER ;
- Vu l'arrêté du C.N.G. en date du 9 octobre 2020 portant nomination de Madame Evelyne POUPET en qualité de directrice de la direction commune des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, LA CHATRE, des E.H.P.A.D. d'ARGENTON-SUR-CREUSE et de SAINT-GAULTIER (Indre) à compter du 1^{er} novembre 2020 ;
- Vu la décision n° 2017/34 1^{er} août 2017 portant délégation à Mme Christelle PIED, directrice-adjointe en charge des achats, de la logistique et des travaux,
- Vu la décision n° 2017/82 du 22 décembre 2017 portant délégation à Mme Christelle PIED, sur la fonction achat du groupement hospitalier de territoire de l'Indre,
- Vu l'arrêté n° 2016-OSMS-0061 du 1^{er} juillet 2016 portant création du G.H.T. de l'Indre et désignation du centre hospitalier de CHATEAUROUX établissement support du G.H.T. de l'Indre ;
- Vu l'arrêté n° 2016-OSMS-0071 du 30 août 2016 portant approbation de la convention constitutive du G.H.T. de l'Indre.
- Vu l'arrêté n° 2017-OSMS-0015 du 9 mars 2017 portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention constitutive du G.H.T. de l'Indre.
- Vu l'arrêté n° 2017-OSMS-0056 du 30 août 2017 portant approbation de l'avenant n° 2 à la convention constitutive du G.H.T. de l'Indre.
- Vu la note de cadrage du 19 décembre 2017, relative à la fonction achat mutualisée du G.H.T. de l'Indre.
- Vu la fiche de mission établie pour le directeur de la fonction achat mutualisée du G.H.T. de l'Indre ;
- Vu les nécessités de service,

La directrice de la direction commune des centres hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, LA CHATRE, des EHPADS d'ARGENTON-SUR-CREUSE et de SAINT GAULTIER (Indre),

DÉCIDE

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC établissement support du G.H.T. de l'Indre, du centre hospitalier de LA CHATRE, des E.H.P.A.D. D'ARGENTON-SUR-CREUSE et DE SAINT-GAULIER (Indre) et de la directrice adjointe des achats, de la logistique et des travaux, directrice de la fonction achat mutualisée du G.H.T. de l'Indre, **Mme Charlotte PERREAU**, adjoint des cadres hospitaliers au centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, établissement support du G.H.T., reçoit délégation sous réserve du droit d'évocation du directeur, pour signer les actes, décisions et documents à savoir :

- Conformément à l'article R6132-16 du CSP tous les actes qui relèvent de la fonction achat mutualisée du G.H.T. de l'Indre et comprenant les missions suivantes :
 - L'élaboration de la politique et des stratégies d'achat de l'ensemble des domaines d'achat.
 - La planification et la passation des marchés.
 - Le contrôle de gestion des achats.

Cette délation de signature couvre toutes les familles d'achat :

- les achats d'exploitation : produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux), prestations et petits matériels biomédicaux et de biologie, prestations hôtelières (restauration, blanchisserie, déchets...), et petits matériels non médicaux, petits matériels et prestations logistiques, prestations intellectuelles (consulting, juridiques...)etc.
- les achats d'investissements : travaux, équipements biomédicaux et généraux, équipement et logiciels informatiques, réseaux informatiques et de téléphonie...) etc.

Article 2

Autant que de besoin, la directrice-adjointe chargé des achats, de la logistique et des travaux, directrice de la fonction achat mutualisée du G.H.T. de l'Indre, délègue une partie de ses attributions de comptable matière (notamment lorsque la directrice-adjointe exerce les fonctions d'ordonnateur lors du remplacement du directeur d'établissement).

Sont réservés à la signature de la directrice de l'établissement support du G.H.T. de l'Indre, les ordres de réquisition du comptable public.

Article 3

L'adjoint des cadres hospitalier rend compte à la directrice-adjointe chargée des achats, de la logistique et des travaux, directrice de la fonction mutualisée du G.H.T. de l'Indre des décisions prises dans l'exercice de sa délégation.

Article 6

La présente délégation de signature prend effet au 1^{er} décembre 2021 pour une durée d'un an par tacite reconduction. Elle est portée à la connaissance des conseils de surveillance et conseils d'administration des établissements partis du G.H.T. de l'Indre et publiée sur internet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

La directrice des centres hospitaliers de CHATEAUROUX-LE BLANC, LA CHATRE et des E.H.P.A.D. d'ARGENTON-SUR-CREUSE, de SAINT-GAULTIER (Indre) peut à tout moment retirer la présente délégation à la délégataire désignée.

Article 7

Cette décision est notifiée à la délégataire et sera communiquée :

- à la directrice adjointe en charge des achats, de la logistique et des travaux, directrice de la fonction achats mutualisée du G.H.T. de l'Indre au centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC,
- au président du conseil de surveillance du Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, établissement support du G.H.T. de l'Indre,
- au trésorier du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC.
- aux directeurs des établissements partis du G.H.T. de l'Indre.

Et inséré dans le registre des décisions de la direction commune domicilié au C.H. de CHATEAUROUX.

Article 8

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois suivant sa notification. Ce recours peut être effectué via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

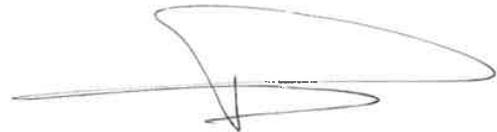
CHATEAUROUX, le 1^{er} décembre 2021

P/La délégante, directrice du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC établissement support du G.H.T. et de la direction commune, La directrice adjointe des achats, de la logistique et des travaux



Christelle PIED.

La délégataire, l'adjoint des cadres hospitaliers du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC, établissement support du G.H.T.



Charlotte PERREAU

Préfecture de l'Indre

36-2021-12-28-00001

211228-arrete rave party



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Services du Cabinet
Bureau de l'Ordre Public et de la Prévention de la Délinquance

Le Préfet,

ARRÊTÉ n° 36-2021-12-28-00001

portant interdiction de rassemblements festifs à caractère musical (free-party, rave-party, teknival) NON DÉCLARÉS dans le département de l'Indre

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2215-1 modifié ;
- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles R211-2 modifié à R211-9, L211-15, et R211-27 à R211-30 ;
- Vu le code pénal ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Stéphane BREDIN en qualité de préfet de l'Indre ;
- Vu le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire modifié ;
- Vu le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'Intérieur n° 14636600298403 du 11 août 2021 portant détachement dans un emploi fonctionnel de Mme Céline BURES, en qualité de directrice des services du cabinet de la préfecture de l'Indre à compter du 16 août 2021 ;
- Vu l'arrêté n° 36-2021-08-30-00004 du 30 août 2021 portant délégation de signature à Mme Céline BURES, directrice des services du cabinet ;
- Considérant* que, selon les éléments d'information disponibles et concordantes, un ou plusieurs rassemblements festifs à caractère musical pouvant regrouper jusqu'à plusieurs centaines de participants sont susceptibles de se dérouler entre le **vendredi 31 décembre 2021 et le lundi 3 janvier 2022** dans le département de l'Indre ;

- Considérant* qu'en application des dispositions de l'article L211-5 du code de la sécurité intérieure, les rassemblements festifs à caractère musical sont soumis à l'obligation de déclaration préalable auprès du préfet du département avec un préavis minimum d'un mois pour sécuriser l'événement ;
- Considérant* qu'aucune déclaration préalable n'a été déposée auprès du préfet de l'Indre, précisant le nombre prévisible de participants ainsi que les mesures envisagées par l'organisateur pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publique ;
- Considérant* par ailleurs, que la posture actuelle du plan Vigipirate - Sécurité renforcée / risque attentat sollicite déjà à un haut niveau les forces de l'ordre ;
- Considérant* la nécessité de prévenir le risque élevé de troubles à l'ordre public qui résulterait d'un tel rassemblement qu'en particulier le nombre de personnes attendues serait important ; que les moyens appropriés en matière de lutte contre l'incendie et de secours aux personnes, ainsi qu'en matière de sécurité sanitaire et routière seraient considérables ; que, dans ces conditions, lesdits rassemblements comportent des risques importants de désordres ;
- Considérant* que, pour l'ensemble de ces motifs, la nature et l'organisation de ces rassemblements sont susceptibles de provoquer des troubles graves à l'ordre et à la tranquillité publics ;
- Considérant* en outre, que les risques de propagation de la Covid-19, en particulier des « variants » dont les « delta » et « Omicron » très contagieux sont particulièrement importants lors des regroupements de personnes ne permettant pas le strict respect des gestes barrières ;
- Considérant* enfin l'urgence à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre et à la tranquillité publics et compte tenu des pouvoirs de police administrative générale que le préfet tient des dispositions de l'article L2215-1 modifié susvisé du code général des collectivités territoriales ;

Sur proposition de la Directrice des Services du Cabinet,

ARRÊTE

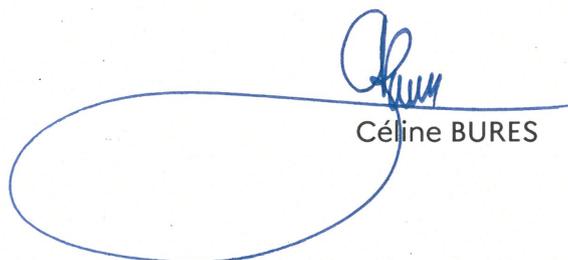
Article 1^{er} : La tenue des rassemblements festifs à caractère musical répondant à l'ensemble des caractéristiques visées à l'article R211-2 modifié du code de la sécurité intérieure, autres que ceux légalement déclarés ou autorisés, est interdite sur l'ensemble du territoire du département de l'Indre, du **vendredi 31 décembre 2021 (0 heure) au lundi 3 janvier 2022 (12 heures) inclus.**

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté est passible des sanctions prévues par l'article R211-27 modifié du code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel en vue de sa confiscation par l'autorité judiciaire.

Article 3 : La Directrice des Services du Cabinet, la Sous-Préfète d'Issoudun et de La Châtre, la Sous-Préfète du Blanc, le Commandant du groupement de gendarmerie départemental, le Directeur départemental de la sécurité publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et publié sur le site internet de la préfecture.

Fait à Châteauroux, le 28 décembre 2021

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice des Services du Cabinet



Céline BURES

ANNEXE

RECOURS

Les recours suivants ne s'opposent pas à l'exécution de la décision.

RECOURS GRACIEUX

La demande argumentée est envoyée à la Préfecture :

- soit par voie postale :

*Préfecture de l'Indre, Place de la Victoire et des Alliés,
CS 80 583, 36 018 Châteauroux cedex ;*

- soit par voie électronique : pref-secretariat-cabinet@indre.gouv.fr.

Si la préfecture ne vous répond pas dans un délai de deux mois après l'envoi de la requête, celle-ci doit être considérée comme rejetée.

RECOURS HIÉRARCHIQUE

La demande argumentée est adressée au :

*Ministère de l'Intérieur, Hôtel de Beauvau, Place Beauvau,
Paris 75008^e.*

RECOURS CONTENTIEUX

La demande est transmise, dans un délai de deux mois à compter de la présente décision au Tribunal administratif de Limoges :

- soit par voie postale au :

1 rue Vergniaud, 87 000 Limoges ;

- soit par voie électronique via le site « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <https://www.telerecours.fr> .

Remarque :

Si vous introduisez un recours gracieux ou hiérarchique, puis éventuellement porter l'affaire devant le Tribunal administratif, le délai de deux mois à compter de la date de notification de la présente décision devra être respecté.

Votre recours contentieux devra alors intervenir dans un délai de deux mois après la décision explicite ou implicite de l'administration.

Préfecture de l'Indre

36-2021-12-28-00002

211228-arrete transport sono



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services du cabinet
Bureau de l'ordre public et de la prévention de la délinquance

Le Préfet,

ARRÊTÉ n° 36-2021-12-28-00002

portant interdiction temporaire de circulation aux véhicules transportant du matériel de sonorisation ou de production d'électricité à destination d'un rassemblement festif à caractère musical (free-party, rave-party, teknival) non autorisé dans le département de l'Indre

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Stéphane BREDIN en qualité de préfet de l'Indre ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Intérieur n° 14636600298403 du 11 août 2021 portant détachement dans un emploi fonctionnel de Mme Céline BURES, en qualité de directrice des services du cabinet de la préfecture de l'Indre à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté n°36-2021-08-30-00004 du 30 août 2021 portant délégation de signature à Mme Céline BURES, directrice des services du cabinet ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2021 portant interdiction de rassemblements festifs à caractère musical non autorisés (free-party, rave-party, teknival) dans le département de l'Indre ;

Considérant que selon les éléments d'information disponibles, un rassemblement festif à caractère musical pouvant regrouper jusqu'à plusieurs centaines de participants est susceptible de se dérouler entre le vendredi 31 décembre 2021 et le lundi 3 janvier 2022 dans le département de l'Indre ;

Considérant que cette manifestation n'a fait l'objet d'aucune déclaration en préfecture comme exigée par la réglementation en vigueur et qu'elle n'a, par conséquent, pas fait l'objet d'autorisation administrative ;

Considérant que cette manifestation est susceptible de s'installer sans autorisation préalable en divers points du département ;

Sur proposition de Mme la Directrice des Services du Cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La circulation des véhicules transportant du matériel ou partie de matériel susceptible d'être utilisé pour une manifestation non autorisée de soirée, concert, rave-party, free-party, teknival est **interdite** sur l'ensemble des réseaux routiers (*national et secondaire*) du département de l'Indre. Sont notamment concernés, les matériels de sonorisation, sound-system, amplificateurs, ainsi que les groupes électrogènes de plus de 10 kW, dont le poids excède 100 kilogrammes.

Article 2 : La circulation de ces véhicules est temporairement interdite du **vendredi 31 décembre 2021 (0 heure) au lundi 3 janvier 2022 (12 heures)**.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés par les forces de sécurité intérieure (gendarmerie ou police nationales).

Article 4 : La Directrice des Services du Cabinet, la Sous-Préfète d'Issoudun et de La Châtre, la Sous-Préfète du Blanc, le Commandant du groupement de gendarmerie départemental, le Directeur départemental de la sécurité publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture et publié sur le site Internet de la préfecture.

Fait à Châteauroux, le 28 décembre 2021

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice des Services du Cabinet

Céline BURES

ANNEXE

RECOURS	
Les recours suivants ne s'opposent pas à l'exécution de la décision.	
<u>RECOURS GRACIEUX</u>	<p>La demande argumentée est envoyée à la Préfecture :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par voie postale : <i>Préfecture de l'Indre, Place de la Victoire et des Alliés, CS 80583, 36018 Châteauroux cedex ;</i>- soit par voie électronique : pref-secretariat-cabinet@indre.gouv.fr. <p>Si la préfecture ne vous répond pas dans un délai de deux mois après l'envoi de la requête, celle-ci doit être considérée comme rejetée.</p>
<u>RECOURS HIÉRARCHIQUE</u>	<p>La demande argumentée est adressée au :</p> <p><i>Ministère de l'Intérieur, Hôtel de Beauvau, Place Beauvau, Paris 75008^e.</i></p>
<u>RECOURS CONTENTIEUX</u>	<p>La demande est transmise, dans un délai de deux mois à compter de la présente décision au Tribunal administratif de Limoges :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par voie postale au : <i>1 rue Vergniaud, 87 000 Limoges ;</i>- soit par voie électronique via le site « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet https://www.telerecours.fr .
<p><u>Remarque :</u></p> <p>Si vous introduisez un recours gracieux ou hiérarchique, puis éventuellement porter l'affaire devant le Tribunal administratif, le délai de deux mois à compter de la date de notification de la présente décision devra être respecté. Votre recours contentieux devra alors intervenir dans un délai de deux mois après la décision explicite ou implicite de l'administration.</p>	

Préfecture de l'Indre

36-2021-12-27-00001

Arrêté accordant la médaille d'honneur du
travail promotion du 1er janvier 2022

ARRÊTÉ du 27 décembre 2021

Accordant la médaille d'honneur du travail

(promotion du 1^{er} janvier 2022)

LE PRÉFET DE L'INDRE,

Vu le décret n° 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice des services du cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er}: La médaille d'honneur du travail, échelon argent, est décernée à :

- **Madame ALAPETITE Valérie**
Comptable, Notaire Maury François, Argenton-sur-Creuse.
demeurant à Ceaulmont

- **Monsieur ALAPHILIPPE Christian**
Restaurateur encadreur, Lancosme Antiques, Vendœuvres.
demeurant à Buzançais

- **Madame ALBIZZATI Isabelle**
Déléguee médicale, Les Laboratoires Servier, Suresnes.
demeurant à Argenton-sur-Creuse

1

- **Monsieur ALVES José**
Maçon, Techni-Murs, Saint-Maur.
demeurant à Argy
- **Monsieur AMRI Salah**
Infirmier, Clinique Saint-Francois, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur AUBRUN Ludovic**
Visiteur presse, International Cookware, Châteauroux.
demeurant à Arthon
- **Monsieur AYOUL Yoann**
Responsable maintenance, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux,
Châteauroux.
demeurant à Vineuil
- **Monsieur BANNIER Gaël**
Responsable animation, Bnp Paribas, Paris.
demeurant à Châteauroux
- **Madame BARRAULT Sandrine**
Aide soignante, Clinique Saint-Francois, Châteauroux.
demeurant à Levroux
- **Madame BARRE Sylvie**
Vendeuse, Leblanc Stéphane Luc, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame BAUDAT Catherine**
Souscripteur, Thelem Assurances, Châteauroux.
demeurant à Luant
- **Monsieur BAUDET Charles-Henri**
Coordonnateur d'équipe, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur BEGUET Michael**
Assistant responsable d'affaires, Eiffage Energie Systemes - Val de
Loire, Romorantin-Lanthenay.
demeurant à Chabris
- **Monsieur BELLET Arnaud**
Technicien maintenance, Linamar Montupet, Diors.
demeurant à Luant
- **Monsieur BENAMAR Yahya**
Ouvrier, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

2

Place de la Victoire des alliés - CS 80583 - 36019 CHATEAUROUX Cedex- Tel : 02 54 29 50 00 - www.indre.gouv.fr

- **Monsieur BIARDEAU Frédéric**
 Chef d'équipe monteur, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations du Centre, Montgivray.
 demeurant à La Châtre

- **Madame BISSON Valérie**
 A.S.H., Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
 demeurant à Ecueille

- **Monsieur BLANC Eric**
 Chef d'agence, Smac, Limoges.
 demeurant à Le Blanc

- **Monsieur BOCQUET Mickaël**
 Conducteur fin de ligne, Saint Gobain Eurocoustic, Genouillac.
 demeurant à Sainte-Sévère-sur-Indre

- **Madame BOIREAU Marielle**
 Maroquinière, Samb, Le Blanc.
 demeurant à Mérygnay

- **Monsieur BONNIER Sébastien**
 Administrateur système et réseaux, International Cookware,
 Châteauroux.
 demeurant à Châteauroux

- **Madame BOULAY Valérie**
 Conseillère en clientèle, Maaf Assurances Sa, Chauray.
 demeurant à Châteauroux

- **Monsieur BOUQUIN Fabrice**
 Chef de secteur, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations du
 Centre, Montgivray.
 demeurant à Saint-Denis-de-Jouhet

- **Monsieur BOUTON Guillaume**
 Technico-commercial, Pasquet Diffusion, Déols.
 demeurant à Vineuil

- **Madame BRUNET Sophia**
 Opératrice de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
 demeurant à Ardenes

- **Madame BUTARD Béatrice**
 Assistante service comptabilité, Bsr et Associés, Châteauroux.
 demeurant à Châteauroux

- **Monsieur CAETANO Bruno**
 Magasinier préparateur de commandes, Express Mécanique, Diors.
 demeurant à Jeu-les-Bois

3

- **Madame CAETANO Karine**
Responsable adv, Pasquet Diffusion, Déols.
demeurant à Déols
- **Madame CAILLARD Delphine**
Conseillère clientèle, Bnp Paribas, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame CAILLAUD Céline**
Animatrice clientèle premium, Caisse d'Épargne et de Prévoyance
Loire-Centre, Orléans.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Madame CHAMPION Sylvie**
Caissière jeux, Complexe Commercial de la Roche Posay, La Roche-
Posay.
demeurant à Tournon-Saint-Martin
- **Madame CHANSEAU Alexandrine**
Opératrice de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Déols
- **Monsieur CHAUVEAU Bruno**
Aide-soignant, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame CHAUVET Audrey**
Employée d'étages, Hôtel Ibis, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur CHEVALIER Thierry**
Vendeur, Leroy Merlin, Châteauroux.
demeurant à Levroux
- **Monsieur CHÉZEAUX Xavier**
Vendeur, Comptoir Boulangerie Blancoise, Le Blanc.
demeurant à Concremiers
- **Madame CHIQUET Karine**
Assistante, Urssaf Centre-Val de Loire, Châteauroux.
demeurant à Vendoeuvres
- **Madame CHONE Julie**
Technico-commercial, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Tranzault
- **Monsieur CONTY Michaël**
Technicien bureau d'études, Andritz, Châteauroux.
demeurant à Luant

4

- **Monsieur COUDERT Laurent**
Responsable contrôle financier, International Cookware, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur CRON Wilfrid**
Régleur, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Neuvy-Pailloux

- **Monsieur DALLOT Olivier**
Conducteur de travaux, Société d'Entreprises Générales &
d'Exploitations du Centre, Montgivray.
demeurant à Ceaulmont

- **Monsieur DALLOT Stéphane**
Monteur, Andritz, Châteauroux.
demeurant à La Châtre

- **Madame DANJOU Amandine**
Responsable service social, Bsr et Associés, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Monsieur DELAGE Michaël**
Agent d'exploitation, Via Location, Châteauroux.
demeurant à Déols

- **Madame DELANEAU CARROIS Karine**
Conseiller à l'emploi, Pôle Emploi, Orléans.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur DESAIX Ludovic**
Responsable administration des ventes, Optipharm, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame DESFOUGERES Karine**
Opératrice de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Sainte-Fauste

- **Monsieur DESSART Christophe**
Agent sav-magasinier, Pasquet Diffusion, Saint-Pierre-des-Corps.
demeurant à Châteauroux

- **Madame DESSORT Véronique**
Hôtesse de caisse, Centre Leclerc, Saint-Maur.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur DOTERO Christian**
Second rayon fruits et légumes, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Pommiers

5

- **Monsieur DUBAULT Johann**
Ouvrier, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Etrechet
- **Monsieur DURAND Jérémy**
Vendeur magasin, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur EL ALAMI Foaade**
Ouvrier, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur FENETRE Fabrice**
Technicien hospitalier, Ehpad, Saint-Gaultier.
demeurant à Prissac
- **Monsieur FRADET Mathieu**
Opérateur de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Coings
- **Monsieur GALEYRANT Xavier**
Magasinier conseil, Bmce, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame GAMANT Nathalie**
Team leader, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Etrechet
- **Monsieur GAUSSÉ Bruno**
Agent de maintenance, Alcura France Sas, Le Poinçonnet.
demeurant à Sassièrges-Saint-Germain
- **Monsieur GENET Damien**
Chef d'équipe, Alliance Healthcare Répartition, Déols.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Monsieur GHEERARDYN Sébastien**
Agent polyvalent aéroport, Aéroport Châteauroux Centre, Déols.
demeurant à Saint-Maur
- **Monsieur GOMER Stéphane**
Agent d'usinage, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Le Magny
- **Madame GORRY Anne**
Infirmière coordinatrice, Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Ecueille

6

- **Madame GOUGEON Erika**
Opératrice de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Saint-Maur
- **Monsieur HALLARY Julien**
Chef d'équipe, Engie Home Services, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur HENIN Philippe**
Conducteur spl, Transports Levèque, Vierzon.
demeurant à Saint-Pierre-de-Jards
- **Madame HERRERO Audrey**
Adjointe en parfumerie, Marionnaud Lafayette, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame HOCHARD-PRIME Céline**
Assistante commerciale, Diatecx France, Châteauroux.
demeurant à Etretchet
- **Madame HUGUES Céline**
Comptable, Cogep, Déols.
demeurant à Déols
- **Madame JACQMIN Nathalie**
Coordinatrice réclamations client, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux,
Châteauroux.
demeurant à Montierchaume
- **Monsieur JOUTEUX Sylvain**
Ingénieur d'études, Eiffage Energie Systèmes - Mecj, Issoudun.
demeurant à Issoudun
- **Monsieur KIOUECH Bagdad**
Ouvrier vendeur p.f, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Châteauroux
- **Madame LABAT Elisabeth**
Chef d'équipe, Regeltex, Issoudun.
demeurant à Issoudun
- **Madame LAGAUDRIERE Séverine**
Gestionnaire de recouvrement, Urssaf Centre-Val de Loire,
Châteauroux.
demeurant à Neuillay-les-Bois
- **Monsieur LAGOUTTE Denis**
Magasinier - chauffeur livreur, Pasquet Diffusion, Saint-Pierre-des-
Corps.
demeurant à Châteauroux

7

- **Madame LANE Mathilde**
Comptable notariale, Scp Delest et Associés, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame LANSADE Audrey**
Employée de banque, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre,
Orléans.
demeurant à Châteauroux

- **Madame LARABI Isabelle**
Gestionnaire de paie et administration du personnel, Indraero Siren, Le
Pêchereau.
demeurant à Le Blanc

- **Madame LEFEBRE Stéphanie**
Assistante en gestion sociale, Fiducial Consulting, Courbevoie.
demeurant à Châteauroux

- **Madame LERON Stéphanie**
Chargée de clientèle, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre,
Orléans.
demeurant à Déols

- **Monsieur LEU Bruno**
Conducteur routier, Uniroute, Saint-Doulchard.
demeurant à Vicq-Exempt

- **Monsieur LHUILLIER Benoît**
Agent logistique, Sao, Montierchaume.
demeurant à Tranzault

- **Monsieur LIRAUD Jean-Sébastien**
Aide-soignant, Union Gestion Ets Caisses Assur Maladie, Châteauroux.
demeurant à Ardentes

- **Monsieur LOUBET Fabrice**
Responsable logistique, Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Ecueille

- **Monsieur LOUBET Vivian**
Opérateur cn, Mecasting - Comeca, Issoudun.
demeurant à Déols

- **Madame LUU Hoang Thuy Trang**
Hôtesse d'accueil, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Saint-Maur

- **Madame MAGLOIRE Aurore**
Accompagnante éducatif et social, Maison Hospitalière St Joseph,
Écueillé.
demeurant à Ecueille

- **Monsieur MARILLEAU Yohann**
Chef d'équipe, Engie Home Services, Courbevoie.
demeurant à Villedieu-sur-Indre

- **Madame MICHAUD Estelle**
Employée, Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre, Châteauroux.
demeurant à Neuillay-les-Bois

- **Monsieur MIGNOT Emmanuel**
Conducteur receveur, Keolis Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame MINTAIS Aurélie**
Conseiller en gestion des droits, Pôle Emploi, Orléans.
demeurant à Bouesse

- **Monsieur MOINE Jean-Christophe**
Technicien bureau d'études, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux

- **Madame MORANT Sandra**
Team leader, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Ardentes

- **Monsieur MOREAU Laurent**
Technicien, Mbda France, Bourges.
demeurant à Vatan

- **Monsieur MOULIN Serge**
Agent de contrôle visuel et retouche, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Buzançais

- **Madame MOULIN Séverine**
Employée d'hôtel, Relais Saint Jacques, Coings.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur NANDILLON Franck**
Directeur d'agence, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre,
Orléans.
demeurant à Déols

- **Monsieur NOUMET Eric**
Monteur bâtiment, Sarl Maubois, Douadic.
demeurant à Concremiers

9

- **Madame OCAL Stéphanie**
Employée commercial, Société des Nouveaux Hypermarchés,
Romorantin-Lanthenay.
demeurant à Saint-Christophe-en-Bazelle

- **Monsieur PAIN Jérôme**
Conducteur receveur, Keolis Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Villegouin

- **Monsieur PANIS Richard**
Vendeur conseil, Cofirhad Lvr, Saint-Maur.
demeurant à Saint-Florentin

- **Monsieur PAQUETTE Benjamin**
Ingénieur, Andritz, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Monsieur PEGUET-BARRAT Stéphane**
Technicien s.a.v, Makeen Energy Technology Center Sas, Buzançais.
demeurant à Buzançais

- **Madame PELTIER Karine**
Chef de service social, Fiducial Consulting, Courbevoie.
demeurant à Brion

- **Madame PEREIRA Mélanie**
Chargée de clientèle, Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre,
Orléans.
demeurant à Châteauroux

- **Madame PIERRON Marie-Agnès**
Responsable clientèle, Scalix, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur PIGEAT Franck**
Peintre industrielle, Merim Services, Saint-Gaultier.
demeurant à Villiers

- **Madame PILLARD Evelyne**
Assistante service comptabilité, Bsr et Associés, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame PINON Claudette**
A.S.H., Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Pellevoisin

- **Madame POIRON Aurélie**
Investigatrice fraudes cpam, Caisse Primaire Assur Maladie,
Châteauroux.
demeurant à Buxieres-d'Aillac

10

- **Monsieur PRECHONNET Alexandre**
Responsable d'unité, Carsat Centre, Vierzon.
demeurant à Sainte-Lizaigne

- **Madame PRINCE Marie-Noëlle**
Mécanicienne en confection, Société de Confection Balsan,
Montierchaume.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur QUESNIOT Dominique**
Technicien maintenance, Samb, Le Blanc.
demeurant à Tournon-Saint-Martin

- **Madame RANJON Claire**
Assistante service comptabilité, Bsr et Associés, Châteauroux.
demeurant à Arthon

- **Monsieur RENAUD Nicolas**
Technicien automatique, Express Mécanique, Diors.
demeurant à Châteauroux

- **Madame RIEHL Corinne**
Standardiste réceptionniste, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille,
Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame RIGAUD Claude**
Conducteur receveur, Keolis Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur RODRIGUES Victor**
Responsable production, Mcsa-Sipem, Méreau.
demeurant à Déols

- **Monsieur ROLLER Christophe**
Chef de produit, Alcura France Sas, Le Poinçonnet.
demeurant à Orville

- **Monsieur ROLLIN Jean Marc**
Opérateur cn, Mecasting - Comeca, Issoudun.
demeurant à Les Bordes

- **Monsieur ROUSSEAU Jean-Michel**
Agent logistique, Sao, Montierchaume.
demeurant à Châteauroux

- **Madame ROUX Claude**
Médecin spécialiste, Union Gestion Ets Assurance Maladie, La Roche-
Posay.
demeurant à Preuilly-la-Ville

11

- **Madame SABOURIN Catherine**
Agent hospitalier, Union Gestion Ets Caisses Assur Maladie, Saint-Maur.
demeurant à Arthon

- **Monsieur SAUZIN Jean-Bernard**
Chauffeur livreur, Pasquet Diffusion, Déols.
demeurant à Arthon

- **Monsieur SIMON Eddy**
Responsable exploitation piste, Aéroport Châteauroux Centre, Déols.
demeurant à Coings

- **Madame SIMON Evelyne**
Responsable, Marionnaud Lafayette, Châteauroux.
demeurant à Argenton-sur-Creuse

- **Monsieur SKAOUI Said**
Ouvrier, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur SOUCHOIS Jonathan**
Contrôleur auditeur, International Cookware, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame THÉVENOT Patricia**
Opératrice de production, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Monsieur THIDET Bruno**
Chauffeur livreur, Transgourmet Opérations, Orly.
demeurant à Velles

- **Monsieur TITREN Steve**
Technicien usinage conventionnel, Safran Electronics & Défense,
Montluçon.
demeurant à Neret

- **Madame VIGNAULT Sylvie**
Monteur, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Neuvy-Saint-Sepulchre

- **Monsieur VILLEMONAIS Yoann**
Conseiller clientèle particulier, Banque Populaire Val de France,
Montigny-le-Bretonneux.
demeurant à Orsennes

- **Monsieur WATTECAMPS Sylvain**
Chef d'équipe, Express Mécanique, Diors.
demeurant à Maron

12

- **Madame WLODAREK Armelle**
Team leader, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Diors

Article 2 : La médaille d'honneur du travail, échelon vermeil, est décernée à :

- **Monsieur ALAPHILIPPE Christian**
Restaurateur encadreur, Lancosme Antiques, Vendœuvres.
demeurant à Buzançais
- **Monsieur ARRÊTEAU Jacky**
Magasinier réceptionniste, Soc Industrielle Transformation Métaux,
Saint-Benoît-du-Sault.
demeurant à Le Pêchereau
- **Monsieur AUSSOURD Jérôme**
Technicien ordre de lancement, Makeen Energy Technology Center
Sas, Buzançais.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur AUSSOURD Patrick**
Chef de chantier, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations du
Centre, Montgivray.
demeurant à La Châtre
- **Monsieur BELLET Jean-Philippe**
Conducteur d'engins, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations
du Centre, Montgivray.
demeurant à Pouligny-Saint-Martin
- **Monsieur BERNON Jean-Pascal**
Ouvrier production, Ifb Refractories Sas, Buzançais.
demeurant à Buzançais
- **Madame BERTHON Armelle**
Gestionnaire approvisionnement, Auchan, Châteauroux.
demeurant à Déols
- **Monsieur BESNARD Thierry**
Ouvrier de production, Ifb Refractories Sas, Buzançais.
demeurant à Buzançais
- **Monsieur BOUQUEREAU Gilles**
Magasinier, Alliance Healthcare Répartition, Déols.
demeurant à Déols

13

- **Madame BROSSIER Michelle**
Responsable d'équipe, Société des Condensateurs Record,
Montierchaume.
demeurant à Saint-Florentin

- **Madame BUTARD Valérie**
Chargée de clientèle, Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre,
Orléans.
demeurant à Saint-Août

- **Monsieur CARDINI Mauro**
Directeur de bureau, Kpmg, Châteauroux.
demeurant à Déols

- **Monsieur CLÉMENT Marc**
Ajusteur monteur cellule, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Le Magny

- **Monsieur DAGUENET Bruno**
Responsable de dépôt, Société d'Entreprises Générales &
d'Exploitations du Centre, Montgivray.
demeurant à Orsennes

- **Monsieur DAVOUST Dominique**
Technicien atelier, Express Mécanique, Diors.
demeurant à Ardentes

- **Madame DESSORT Véronique**
Hôtesse de caisse, Centre Leclerc, Saint-Maur.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur DEWEZ Thierry**
Technicien d'exploitation, Engie Energie Services, Déols.
demeurant à Luant

- **Monsieur DURAND Fabrice**
Agent de laboratoire, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Etrechet

- **Monsieur FONTAINE Laurent**
Comptable, Kpmg, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame FONTENAS Laëtitia**
Secrétaire comptable, Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Ecueille

- **Madame FORET Véronique**
Technicien recouvrement contentieux, Axa France lard, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

14

- **Monsieur GADINA Serge**
Responsable d'affaires, Centre Electrique Entreprise, Saint-Amand-Montrond.
demeurant à Brives
- **Madame GLAZIOU Céline**
Conseiller à l'emploi, Pôle Emploi, Issoudun.
demeurant à Bommiers
- **Madame GRABOWSKI Sylvie**
Clerc de notaire, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Madame GUILLEMEAU Valérie**
Assistante, M.G Conseils, La Châtre.
demeurant à La Châtre
- **Monsieur GURSAL Ali**
Ouvrier, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur HARBERS Fabrice**
Monteur bâtiment, Sarl Maubois, Douadic.
demeurant à Le Blanc
- **Monsieur JUDALET Alain**
Monteur électricien, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations
du Centre, Montgivray.
demeurant à La Châtre
- **Monsieur KUMAR Surender**
Responsable Sav, Makeen Energy Technology Center Sas, Buzançais.
demeurant à Pellevoisin
- **Madame LARABI Isabelle**
Gestionnaire de paie et administration du personnel, Indraero Siren, Le
Pêchereau.
demeurant à Le Blanc
- **Madame LAURENT Valérie**
Hôtesse de la relation client, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Vatan
- **Monsieur LECLERC Éric**
Fondeur affineur cariste, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Pruniers

- **Monsieur LEFEBRE Bruno**
Chargé de clientèle particulier, Caisse d'Épargne et de Prévoyance
Loire-Centre, Orléans.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur LHUILIER Jean-Philippe**
Ajusteur monteur cellule, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Thenay

- **Madame MAES Christelle**
Chef de projets, Hsbc Continental Europe, Courbevoie.
demeurant à Argenton-sur-Creuse

- **Madame MAILLOCHON Nadine**
Coupeuse en confection, Société de Confection Balsan,
Montierchaume.
demeurant à Celon

- **Madame MALBRAN Monique**
Assistante service comptabilité, Bsr et Associés, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur MARÉCHAL Stéphane**
Mécanicien, Via Location, Châteauroux.
demeurant à Orsennes

- **Madame MARTIN Bénédicte**
Préparatrice de commandes, Sao, Montierchaume.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame MAURY Dominique**
Team leader, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur MÊME Xavier**
Responsable chantier, Makeen Energy Technology Center Sas,
Buzançais.
demeurant à Flere-la-Rivière

- **Monsieur MOREAU Emmanuel**
Conducteur d'engins, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations
du Centre, Montgivray.
demeurant à Crevant

- **Monsieur MOREAU Thierry**
Chef d'équipe, Isolation Service Sarl, Le Blanc.
demeurant à Le Blanc

- **Monsieur MORIN Philippe**
Superviseur sur site, Mirion Technologies (IST France), Fussy.
demeurant à Saint-Georges-sur-Arnon

- **Monsieur MOULIN Serge**
Agent de contrôle visuel et retouche, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Buzançais

- **Monsieur NGUYEN Minh Hoa**
Opérateur polyvalent, Société des Condensateurs Record,
Montierchaume.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Monsieur OLLIVIER Sylvain**
Responsable logistique, Makeen Energy Technology Center Sas,
Buzançais.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur PASIAN Bruno**
Technicien, Arkema, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame PROIX Lydie**
Comptable, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Luant

- **Monsieur SABOURAULT Frédéric**
Technicien de maintenance, Ifb Refractories Sas, Buzançais.
demeurant à Buzançais

- **Monsieur SABOURIN Bruno**
Technicien gestion des stocks, Union Gestion Ets Caisses Assur Maladie,
Saint-Maur.
demeurant à Arthon

- **Madame SABOURIN Catherine**
Agent hospitalier, Union Gestion Ets Caisses Assur Maladie, Saint-Maur.
demeurant à Arthon

- **Monsieur SADJI Mohamed**
Responsable assurance qualité fournisseurs, Sogefi Air & Cooling,
Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Monsieur SASSIER Pascal**
Technicien logistique, Caisse Primaire Assur Maladie, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

17

- **Monsieur SIMON Eddy**
Responsable exploitation piste, Aeroport Châteauroux Centre, Déols.
demeurant à Coings
- **Madame SIMON Evelyne**
Responsable, Marionnaud Lafayette, Châteauroux.
demeurant à Argenton-sur-Creuse
- **Monsieur SINGEY Didier**
Ouvrier, Synergie, Châteauroux.
demeurant à Villedieu-sur-Indre
- **Monsieur SOULAS Philippe**
Technicien qualité, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Le Pêchereau
- **Monsieur THIDET Bruno**
Chauffeur livreur, Transgourmet Opérations, Orly.
demeurant à Velles
- **Madame TIRLEMONT Fabienne**
Assistante commerciale export, Ksb Sas, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Monsieur TITILLON Jean-Pierre**
Régleur, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

Article 3 : La médaille d'honneur du travail, échelon or, est décernée à :

- **Monsieur AUCLAIR Philippe**
Technicien, Le Bouchage Métallique, Le Pont-Chrétien-Chabenet.
demeurant à Saint-Gaultier
- **Monsieur AUDOUX Dominique**
Technicien méthodes, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Saint-Marcel
- **Monsieur AUFORT Alain**
Chauffeur poids lourds, Société d'Entreprises Générales &
d'Exploitations du Centre, Montgivray.
demeurant à Montgivray
- **Monsieur BARBOSA Antonio**
Chef d'équipe, Eurovia Centre Loire, Saint-Cyr-en-Val.
demeurant à Reuilly

- **Monsieur BAUDET Fabrice**
Contrôleur de gestion, Urssaf Centre-Val de Loire, Châteauroux.
demeurant à Le Magny
- **Madame BERTRAND Corinne**
Gestionnaire conseil Isu, Urssaf Centre-Val de Loire, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur BONNIN Bruno**
Pilote de production, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Pouligny-Notre-Dame
- **Monsieur BOULADE Thierry**
Magasinier, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Madame BOURBONNAIS Monique**
Aide-soignante, Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Ecueille
- **Madame BUSZAK Corinne**
Employée qualifiée libre service, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Bommiers
- **Monsieur CAMPEOTTO Eric**
Conducteur enduction, Diatecx France, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame CHAPUT Pascale**
Responsable chaîne veste, Marck & Balsan, Montierchaume.
demeurant à Déols
- **Monsieur CHARPENTIER Laurent**
Magasinier cariste, Ifb Refractories Sas, Buzançais.
demeurant à Saint-Genou
- **Monsieur COSSON Frédéric**
Cariste de production, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Saint-Maur
- **Monsieur CUISNIER Vincent**
Chef de projet, Alliance Healthcare Répartition, Déols.
demeurant à Sainte-Fauste
- **Monsieur DESCOUTURES Eric**
Conducteur de travaux, Techni-Murs, Saint-Maur.
demeurant à Luant

- **Monsieur DESHAYES Bruno**
Agent logistique, La Halle, Montierchaume.
demeurant à Issoudun
- **Madame DESSORT Véronique**
Hôtesse de caisse, Centre Leclerc, Saint-Maur.
demeurant à Saint-Maur
- **Monsieur DI DOMENICO Philippe**
Chef d'équipe, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Diors
- **Monsieur DORÉ Bruno**
Cariste, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Déols
- **Madame DUFAYET Sonia**
Clerc de notaire, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame DUPLAN Valérie**
Agent des services hospitaliers, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Vineuil
- **Madame GASNET Isabelle**
Technicien service approvisionnements, Alliance Healthcare
Répartition, Déols.
demeurant à Châteauroux
- **Madame GESSIER Sylvie**
Comptable, Cogep, Déols.
demeurant à Etretchet
- **Madame GIRAUD Sylvie**
Aide-soignante, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame GRABOWSKI Sylvie**
Clerc de notaire, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Monsieur GUILLEBAUD Patrick**
Technicien, Linamar Montupet, Diors.
demeurant à Vineuil
- **Monsieur GÜRSAL Mehmet**
Agent d'usinage, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux

20

- **Monsieur GUYON Alban**
Dessinateur projeteur, Makeen Energy Technology Center Sas,
Buzançais.
demeurant à Clion

- **Madame HERNANDEZ Bernadette**
Responsable de la satisfaction des usagers, Clinique Saint-François,
Châteauroux.
demeurant à Mers-sur-Indre

- **Monsieur HILLION Francis**
Agent usinage, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Déols

- **Madame HUET Marylène**
Aide-soignante, Maison Hospitalière St Joseph, Écueillé.
demeurant à Palluau-sur-Indre

- **Monsieur LABAYE Pascal**
Magasinier, Ksb Sas, Châteauroux.
demeurant à Saint-Maur

- **Madame LAGAUTRIERE Francine**
Agent logistique, Sao, Montierchaume.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur LAROCHE Eric**
Chargé d'entretien et de sécurité, Leroy Merlin, Châteauroux.
demeurant à Ceaulmont

- **Monsieur LAVAUD Alain**
Livreur installateur, Auchan Hypermarché, Le Poinçonnet.
demeurant à Ardentes

- **Madame LEFEBRE Agnès**
Conseillère à l'emploi, Pôle Emploi, Orléans.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur LIMOUSIN Philippe**
Electromécanicien, Axima Réfrigération France, Châteauroux.
demeurant à Buzançais

- **Monsieur LIOT Thierry**
Électricien, Ineo Centre, Déols.
demeurant à Buzançais

- **Madame MAQUIN Ghislaine**
Agent des services hospitaliers, Clinique Saint-Francois, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

21

- **Monsieur MARX Frédéric**
Dessinateur sur projet, Andritz, Châteauroux.
demeurant à Villedieu-sur-Indre
- **Monsieur MOREAU Philippe**
Responsable d'équipe, Sao, Montierchaume.
demeurant à Le Pêchereau
- **Monsieur MOREY Thierry**
Responsable de dossiers, Bsr et Associés, Châteauroux.
demeurant à Villedieu-sur-Indre
- **Monsieur MOULIN Pascal**
Conducteur d'engins, Société d'Entreprises Générales & d'Exploitations
du Centre, Montgivray.
demeurant à La Châtre
- **Monsieur MOULIN Philippe**
Préparateur outillage, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur OZTAS Gültekin**
Ouvrier, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux
- **Madame PELLETIER Béatrice**
Gestionnaire, Aesio Mutuelle, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur PIERRY Pascal**
Attaché commercial itinérant, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur PROT Benoît**
Attaché commercial itinérant, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame RABANY Catherine**
Comptable, Cogep, Argenton-sur-Creuse.
demeurant à Tendu
- **Monsieur RAFFIN Christian**
Employé de banque, Banque de France, Marne la Vallée.
demeurant à Montierchaume
- **Monsieur SEGOUIN Frédéric**
Technicien, Caisse Primaire Assur Maladie, Châteauroux.
demeurant à Brion

- **Madame SIMON Evelyne**
Responsable, Marionnaud Lafayette, Châteauroux.
demeurant à Argenton-sur-Creuse
- **Monsieur TABUTEAU Thierry**
Magasinier, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur TAILLEFER Dominique**
Employé d'immeubles d'exécution, Scalis, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Madame THIDET Sylvie**
Réfèrent approvisionnements, Alcura France Sas, Le Poinçonnet.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Monsieur TRINQUART Francis**
Ouvrier, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Argenton-sur-Creuse

Article 4 : La médaille d'honneur du travail, grand or, est décernée à :

- **Monsieur AUDOUX Dominique**
Technicien méthodes, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Saint-Marcel
- **Madame BARRIERE Martine**
Adjoint technique principal 1 ère classe, Région Centre-Val de Loire,
Orléans.
demeurant à Châteauroux
- **Madame BEGUET Dominique**
Chargée centre relation clients, Scalis, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur BEREZOWSKI Teddy**
Opérateur polyvalent, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux,
Châteauroux.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur BERTHELOT Bernard**
Responsable ordonnancement usinage, Hydro Extrusion
Luce/Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Le Pêchereau
- **Monsieur BOËS Serge**
Contrôleur, Beirens Sa, Buzançais.
demeurant à Buzançais

23

- **Madame BOUQUIN Marie-France**
Agent des services hospitaliers, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Badecon-le-Pin

- **Monsieur BOUSSARDON Daniel**
Agent de maintenance, Meac Sas, Saint-Maur.
demeurant à Mouhet

- **Monsieur CHARLES Didier**
Attaché commercial itinérant, Martin Heulin, Châteauroux.
demeurant à Le Pont-Chrétien-Chabenet

- **Monsieur CLAREBOUT André**
Mécanicien poteyeur, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Saint-Maur

- **Madame COMBES-POUSSANGE Monique**
Secrétaire, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur COSSON Frédéric**
Cariste de production, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur COTTE Eric**
Pilote de production, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Montipouret

- **Monsieur DAUPHIN Didier**
Ouvrier polyvalent, Hydro Extrusion Luce/Châteauroux, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame DEJOIE Annie**
Agent des services hospitaliers, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Ambrault

- **Madame DELANNE Nadine**
Secrétaire, Scp Pascale Leal et Emmanuelle Rodde, Châteauroux.
demeurant à Diors

- **Madame DE MAGALHAES Marilia**
Agent des services hospitaliers, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Déols

- **Madame DENECHAUD Véronique**
Infirmière, Clinique Saint-François, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur DENIS Philippe**
Directeur business développement, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Déols

- **Madame DESSERT Véronique**
Hôtesse de caisse, Centre Leclerc, Saint-Maur.
demeurant à Saint-Maur

- **Monsieur DURANDEAU Jean-Marie**
Responsable ressources humaines, International Cookware,
Châteauroux.
demeurant à Luant

- **Monsieur FAGUET Jean-Michel**
Chef d'équipe fusion, International Cookware, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur FOULATIER Pascal**
Cariste préparateur de commandes, International Cookware,
Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Monsieur GAILLARD Francis**
Agent de maîtrise atelier, Diatecx France, Châteauroux.
demeurant à Arthon

- **Madame GARIN Marie-Hélène**
Manager, Caisse Primaire Assur Maladie, Châteauroux.
demeurant à Le Poinçonnet

- **Madame GIRAULT Chantal**
Agent logistique, Sao, Montierchaume.
demeurant à Vatan

- **Monsieur GRÉGOIRE Guy**
Clerc de notaire, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame GUILLEUX GODOY Danielle**
Inspecteur animateur, Axa France Iard, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

- **Madame GUILLOT Catherine**
Gestionnaire stocks et économat, Alcura France Sas, Le Poinçonnet.
demeurant à Malicornay

- **Monsieur JACQUIN Gilles**
Réfèrent métier atelier, Roxel France, Le Subdray.
demeurant à Issoudun

25

- **Monsieur JOURNOUX Michel**
Technicien maintenance, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux
- **Madame LABESSE Corinne**
Comptable, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Le Pêchereau
- **Monsieur LAFORÊT Pascal**
Ouvrier d'usine, Ifb Refractories Sas, Buzançais.
demeurant à Buzançais
- **Madame LANORE Sylvie**
Attachée commerciale, Hsbc Continental Europe, Châteauroux.
demeurant à Pouligny-Notre-Dame
- **Monsieur LAVAUD Alain**
Livreur installateur, Auchan Hypermarche, Le Poinçonnet.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur LEPY Jean-Marc**
Directeur, Hsbc Continental Europe, Châteauroux.
demeurant à Saint-Maur
- **Monsieur LUCAS Olivier**
Employé, Caisse Primaire Assur Maladie, Châteauroux.
demeurant à Issoudun
- **Monsieur MANCEAU Patrick**
Fraiseur, Linamar Montupet, Diors.
demeurant à Le Poinçonnet
- **Monsieur MARX Dominique**
Retraité, Andritz, Châteauroux.
demeurant à Niherne
- **Monsieur MENESSIER Marc**
Directeur, Fédération Française de Tir, Paris.
demeurant à Ardentes
- **Monsieur PERRIN Laurent**
Aide conducteur presse, International Cookware, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur PLAIS Jacky**
Soudeur, Beirens Sa, Buzançais.
demeurant à Saint-Genou

- **Madame ROBERT Flora**
Team leader, Sogefi Air & Cooling, Châteauroux.
demeurant à Vineuil
- **Monsieur SAUVAGET Alain**
Comptable, Gmf Assurances, Saran.
demeurant à Buzançais
- **Monsieur THOMAS Gilles**
Cadre, Mbda France, Bourges.
demeurant à Les Bordes
- **Monsieur TISSIER Gilles**
Technicien de maintenance, Liberty Wheels France, Diors.
demeurant à Châteauroux
- **Monsieur TRINQUART Francis**
Ouvrier, Indraero Siren, Le Pêchereau.
demeurant à Argenton-sur-Creuse
- **Madame TROTIGNON Eveline**
Secrétaire, Scp Bertrand Jamet-Alyne Lacaille, Châteauroux.
demeurant à Châteauroux

Article 5: La directrice des services du cabinet est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés.



Stéphane BREDIN

Préfecture de l'Indre

36-2021-12-28-00003

Arrêté accordant la médaille d'honneur
régionale, départementale et communale -
promotion du 1er janvier 2022



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services du cabinet

ARRÊTÉ du 28 décembre 2021

**Accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
(promotion du 1^{er} janvier 2022)**

LE PRÉFET DE L'INDRE,

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale modifié,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Sur proposition de la directrice des services du cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er}: la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, est décernée à :

- Madame ANDRÉ Chantal née BARRAULT

Aide soignante, Centre Hospitalier, demeurant à Chatillon-sur-Indre.

- Madame AOUISSET Halima

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, Centre Communal d'Action Sociale, demeurant à Le Poinçonnet.

- Madame ARAUJO Martine

Technicien supérieur hospitalier 2^{ème} classe, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Sainte-Lizaigne.

- Madame AUCUY Isabelle née BOUTET

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, Cdc Coeur de Brenne, demeurant à Mezieres-En-Brenne.

- Monsieur AUGÉ Jean-Pierre

Adjoint technique, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.

Place de la Victoire des alliés - CS 80583 - 36019 CHATEAUROUX Cedex- Tel : 02 54 29 50 00 - www.indre.gouv.fr

- **Monsieur AVRIL Cyril**
Brigadier-chef principal, Mairie de Châteauroux, demeurant à Vineuil.
- **Monsieur BACHELIER Philippe**
Agent de maîtrise, Région Centre-Val de Loire, demeurant à Déols.
- **Madame BALLEREAU Maud**
Assistante socio-éducative, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Lacs.
- **Madame BARACHET Élise née GUEDON**
Isgs Grade 2, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Sainte-Lizaigne.
- **Madame BARILLE Anne née BARBIER**
Aide-soignant, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.
- **Madame BEAUJARD Géraldine**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Buzançais, demeurant à Vendoeuvres.
- **Monsieur BENARD Ludovic**
Brigadier, Mairie de Châteauroux, demeurant à Buzançais.
- **Monsieur BÉNÉTAUD Laurent**
Technicien principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Vineuil.
- **Monsieur BEN LAHOUCINE Tony**
Collaborateur de cabinet, Communauté de Communes du Pays d'Issoudun, demeurant à Issoudun.
- **Monsieur BENSETTA Younse**
Conducteur ambulancier, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.
- **Madame BERGER Catherine née GOUJON**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame BERGERON Linda**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.
- **Madame BERNARD Chantal née GAUTIER**
Agent d'entretien, Cdc Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, demeurant à Argenton-sur-Creuse.
- **Monsieur BERNERON François-Xavier**
Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Déols.

- **Monsieur BLANCHARD Anthony**
Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Cdc Coeur de Brenne, demeurant à Martizay.
- **Monsieur BOISRAME Philippe**
Agent de maîtrise principal, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame BOIZAT Annick née HENNEQUIN**
Ouvrier qualifié, Centre de Soins Communal Polyhandicapés, demeurant à Issoudun.
- **Madame BONNIN Aurélie**
Assistante médico-administrative classe normale, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.
- **Madame BOUCHAIB Marie-Noëlle**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Déols.
- **Madame BOULKRINAT Noura**
Aide-soignant principal, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Déols.
- **Monsieur BOUZLafa Khalid**
Agent de maîtrise, Centre Communal d'Action Sociale, demeurant à Déols.
- **Monsieur BOYER Franck**
Directeur de la Police Municipale de Châteauroux, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.
- **Madame BRAHIC Véronique née STRIPPOLI**
Attaché, Mairie de Châteauroux, demeurant à Saint-Maur.
- **Monsieur BUANEC Cyrille**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Mairie de Buzançais, demeurant à Buzançais.
- **Madame CALISTE Caroline née HUCHET**
Assistante maternelle, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.
- **Monsieur CARDINAULT Jackie**
Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Chezelles.
- **Madame CARPENTIER Corinne**
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.
- **Madame CASTRYCK Katy née DECOGNE**
Puéricultrice classe normale, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Ardentes.

- **Madame CAUSSÉ Virginie née GAUTRON**
Atsem principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame CHABENAT Nathalie née VACHER**
Adjoint administratif principal 1ère classe, Commune de La Châtre, demeurant à Lacs.
- **Madame CHAMBARD Christelle**
Attaché, Cdc Coeur de Brenne, demeurant à Tournon-Saint-Martin.
- **Madame CHAMBLET Sandrine**
Isgs Grade 2, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Châteauroux.
- **Monsieur CHAMBON Eddy**
Ingénieur, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.
- **Madame CHAUVEAU Christelle**
Aide-soignante principale, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame CHIPAULT Claire**
Psychomotricienne classe supérieure, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Lucay-le-Libre.
- **Madame CHOPY Caroline née FOUCAULT**
Assistant conservation principal 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.
- **Monsieur COGET Patrice**
Ingénieur, Département de l'Indre, demeurant à Niherne.
- **Monsieur COUILLARD Fabrice**
Adjoint technique principal 1ère classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Montierchaume.
- **Monsieur COULON Yanis**
Agent de maîtrise territorial, Commune de Anjouin, demeurant à Anjouin.
- **Monsieur COUTREL Martial**
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.
- **Madame COY Maryline**
Rédacteur principal de 1ère classe, Mairie d'Argenton-sur-Creuse, demeurant à Argenton-sur-Creuse.
- **Madame DAGUENET Karine**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Commune de Cluis, demeurant à Cluis.

- **Madame DALARD Carole**
Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Buzançais.
- **Monsieur DANCHOT Damien**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.
- **Madame DEGUEURCE Véronique**
Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Segry.
- **Monsieur DEJOIE Philippe**
Agent de maîtrise, Commune de Mouhet, demeurant à Mouhet.
- **Monsieur DELORME Jean-Pierre**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'Argenton-sur-Creuse, demeurant à Argenton-sur-Creuse.
- **Madame DEMOUVEAUX Sabine née CUÉNOUD**
Rédacteur principal de 1ère classe, Commune de Ecueille, demeurant à Brion.
- **Madame DE SOUSA Jocelyne née BRISSET**
Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.
- **Monsieur DEVILLIERS David**
Technicien principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.
- **Madame DONDAINE Stéphanie née COURATIN**
Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, demeurant à Saint-Michel-en-Brenne.
- **Monsieur DORANGEON Stéphane**
Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Brion.
- **Monsieur DOUARD Dominique**
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Commune de Cluis, demeurant à Cluis.
- **Madame DUBREUIL Laurence**
Aide-soignante, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à Segry.
- **Monsieur DUCHEMIN Olivier**
Ouvrier principal 1ère classe, Ehpad le Clos du Verger, demeurant à Vigoux.
- **Monsieur DUFOUR Christophe**
Adjoint technique principal 2ème classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.

- **Madame DUMARCAY Christelle née MOREAU**
Aide-soignante principale, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à La Berthenoux.
- **Madame DUPUY Josiane**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.
- **Madame DURAND Murielle née DAGAUT**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Levroux.
- **Madame EMMRICH Marie-Thérèse née JOURDAN**
Atsem principal de 1ère classe, Commune de Valencay, demeurant à Valencay.
- **Madame FAURE Audrey**
Rédacteur principal 1ère classe, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, demeurant à Le Blanc.
- **Madame FRADET Claire née POULIQUEN**
Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Déols.
- **Madame GELFI Stéphanie**
Assistante de conservation principal de 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.
- **Monsieur GILLARD Pascal**
Adjoint technique principal 2ème classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Tournon-Saint-Martin.
- **Madame GRAZIANA Sylvie**
Adjoint administratif principal de 2ème classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.
- **Madame GRÉSY-AVELINE Anne**
Assistante de conservation principal de 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.
- **Madame GUENOT Virginie née DESROCHE**
Adjoint administratif principal 1ère classe, Commune de Niherne, demeurant à Migne.
- **Monsieur GUILLEBAUD Michaël**
Technicien hospitalier, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Châteauroux.
- **Monsieur GUILLOT William**
Agent de maîtrise, Commune de Déols, demeurant à Châteauroux.

- **Madame HELIERE Sandie**
Isgs Grade 2, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Paudy.
- **Monsieur HERAULT Laurent**
Agent de maîtrise principal, Commune de Cluis, demeurant à Cluis.
- **Madame HERHEL Anais née COULON**
Aide soignante, Centre Hospitalier Romorantin Lanthenay, demeurant à Anjouin.
- **Monsieur HUGLO Jérôme**
Attaché, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.
- **Monsieur IMBERT Frédéric**
Agent de maîtrise, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.
- **Monsieur JAQUET Yves**
Ancien maire, Commune de Le Pont Chrétien Chabenet, demeurant à Le Pont-
Chrétien-Chabenet.
- **Madame KINAY Sandrine née RABATE**
Infirmière cadre supérieur de santé paramédical, Centre Hospitalier de
Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame LAFONT Carole**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Centre Hospitalier de Châteauroux -
Le Blanc, demeurant à Châteauroux.
- **Madame LAGNEAU Nathalie née VACHAUD**
Rédacteur principal 1ère classe, Commune de Mauvieres, demeurant à Mauvieres.
- **Madame LAURENT Patricia**
Aide-soignante principale, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre,
demeurant à Neuillay-les-Bois.
- **Monsieur LAVEAU Loïc**
Aide-médecin psychologue, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à
Segry.
- **Madame LEGRAND Carole née NICAUD**
Rédacteur principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à
Buzançais.
- **Madame LEJEMBLE Nadège née DANGEON**
Assistant socio-éducatif, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à La
Châtre.
- **Monsieur LELIEVRE Arnaud**
Attaché principal, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.
- **Madame LEVIS Stéphanie née LAURENT**
Rédacteur, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Etretchet.

- Madame LOUVEL Karine

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, demeurant à Le Blanc.

- Monsieur MAILLET Ludovic

Aide médico-psychologique, Centre de Soins Communal Polyhandicapés, demeurant à Issoudun.

- Monsieur MARCHAND Frédéric

Agent de maîtrise, Région Centre-Val de Loire, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur MARECHAL Franck

Adjoint technique principal 2ème classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Madame MASSON Pascale

Assistante socio-éducative 1er grade, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Châteauroux.

- Madame MATHÉ Virginie

Professeur d'enseignement artistique de classe normale, Mairie de Châteauroux, demeurant à Le Poinçonnet.

- Monsieur MELONI Sébastien

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Issoudun.

- Madame MERCIER Marie-France

Assistante services hospitaliers, Centre de Soins Communal Polyhandicapés, demeurant à Issoudun.

- Madame NAILLON Laurence née PLASSAIS

Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur NGUYEN Van

Agent des services hospitaliers qualifié, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PACAUD Sébastien

Ouvrier principal 2ème classe, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Paulnay.

- Madame PATRIGEON Véronique née BOUCHERON

Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.

- Monsieur PERREAU James

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Chasseneuil.

- Monsieur PHILIPPON Benoit

Infirmier cadre de santé, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Niherne.

- Monsieur PINTO Sergio

Masseur kinésithérapeute - Cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Les Bordes.

- Madame PIROT Sophie née COURAUDON

Infirmière, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Coings.

- Madame POUILLARD Nicole née BOUCHALOIS

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Pouligny-Saint-Pierre.

- Madame PRIGOT Angélique

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Le Poinçonnet.

- Madame QUILICI Sandrine

Auxiliaire de puériculture 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Fougerolles.

- Monsieur QUILLET Gilles

Agent de maîtrise principal territorial, Synd Intercom de la Région de Ste Sévère, demeurant à Sazeray.

- Monsieur RABIER Ludovic

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Déols.

- Madame RAINEAU Nelly

Assistant socio-éducatif, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Madame RANJON Renée née GUICHARD

Assistant conservation du patrimoine, Cdc Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, demeurant à Argenton-sur-Creuse.

- Madame REIGNOUX Adeline

Adjoint des cadres hospitaliers, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.

- Madame RICHET Christine née TRAFI

Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, demeurant à Concremiers.

- Madame RIMBERT Bénédicte

Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Madame RIOTÉ Isabelle née MIAUX

Adjoint technique principal 2ème classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à La Perouille.

- Monsieur RIVÉTI Tony

Technicien principal 2ème classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Madame ROBILLARD Sarah née ZAMOR

Adjoint administratif, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Brion.

- Monsieur ROULLET Jérémy

Agent de maîtrise, Commune de Le Blanc, demeurant à Le Blanc.

- Madame ROUSSEAU Florence

Adjoint administratif, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Déols.

- Madame SALOMON-REDHON Audrey née SALOMON

Aide médico-psychologique, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Déols.

- Monsieur SAMPSON Roland

Brigadier-chef principal, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Madame SANCHEZ Natacha

Adjoint d'animation principal 2ème classe, Centre Municipal d'Action Sociale, demeurant à Issoudun.

- Monsieur SIGONNAUD Laurent

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur SIMONET Philippe

Agent de maîtrise, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Chatillon-sur-Indre.

- Madame SORIA SANCHEZ Nathalie née DUPLESSY

Assistante maternelle, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Madame SUREAU Peggy née THIENNOT

Agent spécialisé principal de 1ère classe, Mairie de Buzançais, demeurant à Buzançais.

- Madame TARDY Brigitte née DESCAMPS

Aide-soignante, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Madame TE WIERIK Catherine née RATAJEC

IDE cadre supérieur de santé paramédical, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à Issoudun.

- Madame TEXIER Alexandra née BLIN

Aide soignante, Centre Hospitalier Romorantin Lanthenay, demeurant à Bagneux.

- Monsieur TOUZEAU Jean-Louis

Adjoint au maire, Commune de Mouhet, demeurant à Mouhet.

- Monsieur TOUZET Jean-Marie

Agent de maîtrise principal, Commune de Le Pont Chrétien Chabenet, demeurant à Le Pont-Chrétien-Chabenet.

- Madame VILBOIS Magali

Aide-soignante, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Monsieur VINCENT Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Argenton-sur-Creuse.

- Madame ZINCK Françoise née MAINOT

Assistante maternelle, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

Article 2 : la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, est décernée à :

- Monsieur ALEXANDRE Didier

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Le Menoux.

- Monsieur AUDEBERT Emmanuel

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Niherne.

- Madame BARDET Christine

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Arthon.

- Madame BARRAU Sonia

Adjoint administratif principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Déols.

- Monsieur BAUJEAN Gilles

Adjoint technique principal 2ème classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Déols.

- Madame BELLAMY Colette née TICHIT

Assistante médico-administrative de classe supérieure, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Vineuil.

- Madame BELLET Nadine

Aide-soignante principale, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à La Châtre.

- Monsieur BENALI-KHARROUBI Mourad

Adjoint technique principal 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur BIGOT Thierry

Agent de maîtrise, Commune de Ecueille, demeurant à Ecueille.

- Madame BLANCHARD Martine née LOIRET

Infirmière, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Pouligny-Saint-Pierre.

- Madame BLANCHARD Martine née VIRARD

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.

- Madame BONNETAT Isabelle née GRANGER

Rédacteur territorial principal de 2ème classe, Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur BONNIN Benoît

Adjoint technique territorial, Commune de Sarzay, demeurant à La Berthenoux.

- Madame BORDAGE Anne-Marie

Assistant socio-éducatif, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Madame BOUCHARD Isabelle née BOMBAUD

Adjoint administratif principal 1ère classe, Commune de La Châtre, demeurant à Lacs.

- Madame BOURBON Christine née MARDELLE

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.

- Monsieur BOURDEAU Guillaume

Adjoint technique principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Neuvy-Pailloux.

- Madame BOURGUIGNON Pascaline née PIGEONNEAU

Ashq classe supérieure, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Buzançais.

- Monsieur BROSSET Thierry

Ouvrier principal 1ère classe, Centre Hospitalier, demeurant à Chatillon-sur-Indre.

- Madame BUISSON Catherine née CHARTIER

Aide-soignante principale, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Meobecq.

- **Madame CHASSIOT Sylvie née DESMOULIERES**
Infirmier cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier de Vierzon, demeurant à Reully.
- **Madame CHATEGNIER Sandrine née GIRARD**
Aide soignante, Centre Hospitalier, demeurant à Clion.
- **Madame CHICHERY Marie-Hélène née YVARD**
Adjoint technique principal 2ème classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Saint-Maur.
- **Monsieur COURTEMANCHE Christophe**
Ingénieur en chef, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Le Poinçonnet.
- **Madame COUTEAU Corinne**
Ashq classe normale, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Châteauroux.
- **Madame DEFAUD Nadège née DUPONT**
Attachée territoriale, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Buzançais.
- **Madame DELAVEAU Catherine**
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie du Pêchereau, demeurant à Argenton-sur-Creuse.
- **Monsieur DEMAY Jacques**
Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.
- **Madame DEVILLIERS Marie-Christine**
Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de Saint Maur, demeurant à Luant.
- **Madame DOLLÉ Fabienne**
Attaché, Commune de Romorantin Lanthénay, demeurant à Poulaines.
- **Monsieur DORADOUX Jean-Luc**
Agent de maîtrise principal, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à La Châtre.
- **Monsieur DORANGEON Christian**
Agent de maîtrise principal, Châteauroux Métropole, demeurant à Saint-Maur.
- **Madame DORANGEON Ghislaine née CHAMPEAU**
Rédacteur principal 1ère classe, Commune de Cluis, demeurant à Saint-Denis-de-Jouhet.
- **Madame DUBOIS Valérie**
Adjoint technique principal 1ère classe, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Saint-Marcel.

- Monsieur DUMINIL Francis

Technicien principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Ardenes.

- Monsieur DUPONT Thierry

Educateur aps principal de 2ème classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Madame FEIGNON Mireille

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie d'Argenton-sur-Creuse, demeurant à Argenton-sur-Creuse.

- Madame FERRANDIERE Corinne

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Mosnay.

- Monsieur FERRE Claude

OP 1ère classe titulaire, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Monsieur FOMPROIX Pierre

Ancien maire, Commune de Le Pont Chrétien Chabenet, demeurant à Le Pont-Christien-Chabenet.

- Monsieur FONTENAS Jean-Paul

Ancien conseiller municipal, Mairie de Langé, demeurant à Langé.

- Madame FRADET Sylvie née PASCAULT

Adjoint administratif principal 2ème classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Saint-Maur.

- Monsieur FRENAIZON Eric

Adjoint technique principal de 2ème classe, Commune de Déols, demeurant à Déols.

- Monsieur GAULTIER Jean-Marc

Adjoint technique principal de 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Diors.

- Monsieur GENUITE Laurent

Agent de maîtrise principal, Commune de Mauvieres, demeurant à Concremiers.

- Monsieur GOURBEYRE Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Coings.

- Madame GUITTE Marielle

Aide-soignante, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Niherne.

- Monsieur HEBERT Jean-Marc

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Heugnes.

- Madame JARDIN Valérie

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Châteauroux.

- Madame JEANNETON Nathalie née DESTOUCHES

Atsem principal de 1ère classe, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, demeurant à Le Blanc.

- Monsieur LABETOULLE Hervé

Adjoint technique principal 1ère classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Aigurande.

- Madame LAPLANCHE Linda

Adjoint administratif principal 1ère classe, Sce Départemental Incendie et Secours, demeurant à Niherne.

- Monsieur LE BAIL Patrice

Psychologue hors classe, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Madame LEBLANC Ariel née KLOS

Infirmière classe supérieure, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Villedieu-sur-Indre.

- Madame LEMARCHAND Evelyne née LAURENT

Adjoint technique principal 1ère classe, Région Centre-Val de Loire, demeurant à Montierchaume.

- Monsieur LOMBARD Emmanuel

Technicien principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Vendoeuvres.

- Madame MARGOUX Agnès

Infirmière, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Le Poinçonnet.

- Monsieur MARSAULT Thierry

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Déols.

- Madame MELINE Marie-France née CARMEILLE

Adjoint technique principal 2ème classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Vicq-sur-Nahon.

- Madame MERIOT Nathalie

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Commune de Déols, demeurant à La Champenoise.

- Monsieur MERY Claude

Adjoint technique principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur MONTIER Philippe

Assistant de conservation principal 1ère classe, Mairie de Buzançais, demeurant à Villegouin.

- Madame MOREAU Agnès

Assistante socio-éducative, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur MOREAU Patrice

Conservateur du patrimoine, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.

- Madame MORTUREUX Valérie

Atsem principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Vineuil.

- Madame NEUVY Lydia née ROBIN

Attaché territorial, Commune de Tournon Saint Martin, demeurant à Neons-sur-Creuse.

- Monsieur PASDELOUP Franck

Technicien paramédical de classe supérieure, Département de l'Indre, demeurant à Le Poinçonnet.

- Monsieur PÉNISSARD Jean

Conseiller municipal, Mairie de Langé, demeurant à Langé.

- Monsieur PERRAGIN Eric

Technicien principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PETITPEZ Stéphane

Aide-soignant principal, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Madame PIGELET Florence née CHAMPAGNAT

Adjoint technique principal 2ème classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Neuvy-Pailloux.

- Monsieur PINAULT Didier

Ancien conseiller municipal, Mairie de Langé, demeurant à Langé.

- Monsieur QUETINEAU Louis

Technicien territorial, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Pruniers.

- Madame RAMBOZ Bernadette née THOONSEN

Cadre de santé paramédical titulaire, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Châteauroux.

- **Madame RENARD Sylvie**

Assistante socio-éducative, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Ardenes.

- **Madame RIMETZ Isabelle**

Assistante socio-éducative, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Argenton-sur-Creuse.

- **Monsieur ROBIN Gilles**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Commune de Le Poinçonnet, demeurant à Le Poinçonnet.

- **Madame ROCHET Sylvie née GILLARD**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Saint-Maur.

- **Monsieur SANTOS Bruno**

Technicien hospitalier, Ehpad le Bois Rosier, demeurant à Vatan.

- **Madame SAUVONNET Isabelle née CHAUVARD**

Assistante socio-éducative, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Le Blanc.

- **Madame SOUDY Brigitte**

Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à Issoudun.

- **Madame TICHIT Claudine**

Rédacteur principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Déols.

- **Madame TRICOCHÉ Sylvie née MARDON**

AMP principal, Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, demeurant à Déols.

- **Madame WURTZ Edwige née MERCIER**

Ergothérapeute classe supérieure, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à Segry.

Article 3 : la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or, est décernée à :

- **Monsieur ALONSO Marc**

Aide-soignant, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.

- **Monsieur BALLEREAU Patrick**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Belabre.

- **Madame BIZET Anne née MEUNIER**
Attaché principal, Châteauroux Métropole, demeurant à Maron.

- **Monsieur BOURGOING Alain**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Buzançais, demeurant à Saint-Lactencin.

- **Monsieur BRIGAND Pascal**
Adjoint technique principal 1ère classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Eguzon-Chantome.

- **Monsieur BRISSET Jean-Luc**
Agent de maîtrise principal, Commune de Niherne, demeurant à Niherne.

- **Monsieur BUTEZ Guillaume**
Agent de maîtrise principal, Commune de Saint Maur, demeurant à Celon.

- **Madame CAILHOL Véronique née MOUSSEAU**
Rédacteur principal de 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Le Poinçonnet.

- **Monsieur DSULI Mohamed**
Adjoint technique principal de 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- **Madame DUGUET Nathalie**
Infirmière, cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Diou.

- **Madame GAGNERON Patricia née MARTIN**
Rédacteur, Mairie de Langé, demeurant à Gehée.

- **Monsieur GODIARD Pascal**
Educateur des aps principal 1ère classe, Commune de La Châtre, demeurant à Lacs.

- **Madame GORGEON Brigitte**
Atsem principal de 1ère classe, Commune de Déols, demeurant à Châteauroux.

- **Madame GREBANT Véronique née LACLARE**
Rédacteur principal 2ème classe, Sce Départemental Incendie et Secours, demeurant à Vatan.

- **Madame GUTIERREZ Marie-Françoise**
Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- **Madame LACELLE MESSAOUDENE Marie-Noëlle née LACELLE**
Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Déols.

- Madame LACOME Florence née ABEL

Rédacteur principal de 1ère classe, Mairie de Châteauroux, demeurant à Ardenes.

- Monsieur LAROSE Fabrice

Agent de maîtrise, Commune de Déols, demeurant à Déols.

- Madame LECOMTE Bernadette

Adjoint administratif principal 1ère classe, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Pouligny-Saint-Pierre.

- Monsieur LOEUILLET James

Technicien principal 1ère classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Vatan.

- Monsieur MAIGRET Max

Adjoint au maire, Mairie de Langé, demeurant à Langé.

- Monsieur MARCHAND Dominique

Adjoint technique principal 1ère classe, Région Centre-Val de Loire, demeurant à Orsennes.

- Monsieur MARDON Laurent

Adjoint technique principal 1ère classe ee, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Valencay.

- Madame MAROTTE Catherine

Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Brion.

- Monsieur MARTIN Philippe

Technicien principal 2ème classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Déols.

- Madame MARTY Chantal née SEVILLA

Infirmier cadre de santé, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Saint-Benoit-du-Sault.

- Monsieur MASSON Thierry

Technicien supérieur hospitalier, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.

- Madame MOREAU Marie-Noëlle

Rédacteur, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Madame MOUSSEAU Dominique

Adjoint administratif principal 1ère classe, Région Centre-Val de Loire, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PAILLET Jean-Jacques

Technicien supérieur hospitalier de 1ère classe, Centre Hospitalier George Sand, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PERRICHON Philippe

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de Vatan, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PERRIOT Jean-Christophe

Adjoint technique principal 2ème classe, Châteauroux Métropole, demeurant à Châteauroux.

- Madame PERROT Bernadette

Infirmière classe supérieure, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Madame PETIOT Sylvie née JOUHANNEAU

Aide-soignante principale, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Monsieur PETIT Bertrand

Adjoint technique principal de 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.

- Madame PILARD Marie-Hélène

Assistante socio-éducatif classe exceptionnelle, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Châteauroux.

- Monsieur PILLOT Christophe

Technicien principal 1ère classe, Conseil Départemental de l'Indre, demeurant à Lacs.

- Madame POIRIER Isabelle née BOULIER

Adjoint administratif principal de 1ère classe, Commune d'Issoudun, demeurant à Issoudun.

- Madame POTIN Frédérique

Cadre de santé paramédical, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Monsieur SALOMON Philippe

Agent de maîtrise principal, Commune de Bommiers, demeurant à Bommiers.

- Monsieur THIAIS Jean-Luc

Aide-soignant, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- Monsieur TOUCHET Marc

Attaché principal, Commune de La Châtre, demeurant à La Châtre.

- Madame VRIGNAULT Marylène

Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, Centre Hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, demeurant à Châteauroux.

- Madame WILK Sylvie

Manipulateur en électroradiologie classe supérieure, Centre Hospitalier de la Tour Blanche, demeurant à Issoudun.

- **Madame WLAZINSKI Sylvie née POURNIN**

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe, Centre Municipal d'Action Sociale, demeurant à Issoudun.

Article 4 : La directrice des services du cabinet est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés.



Stéphane BREDIN